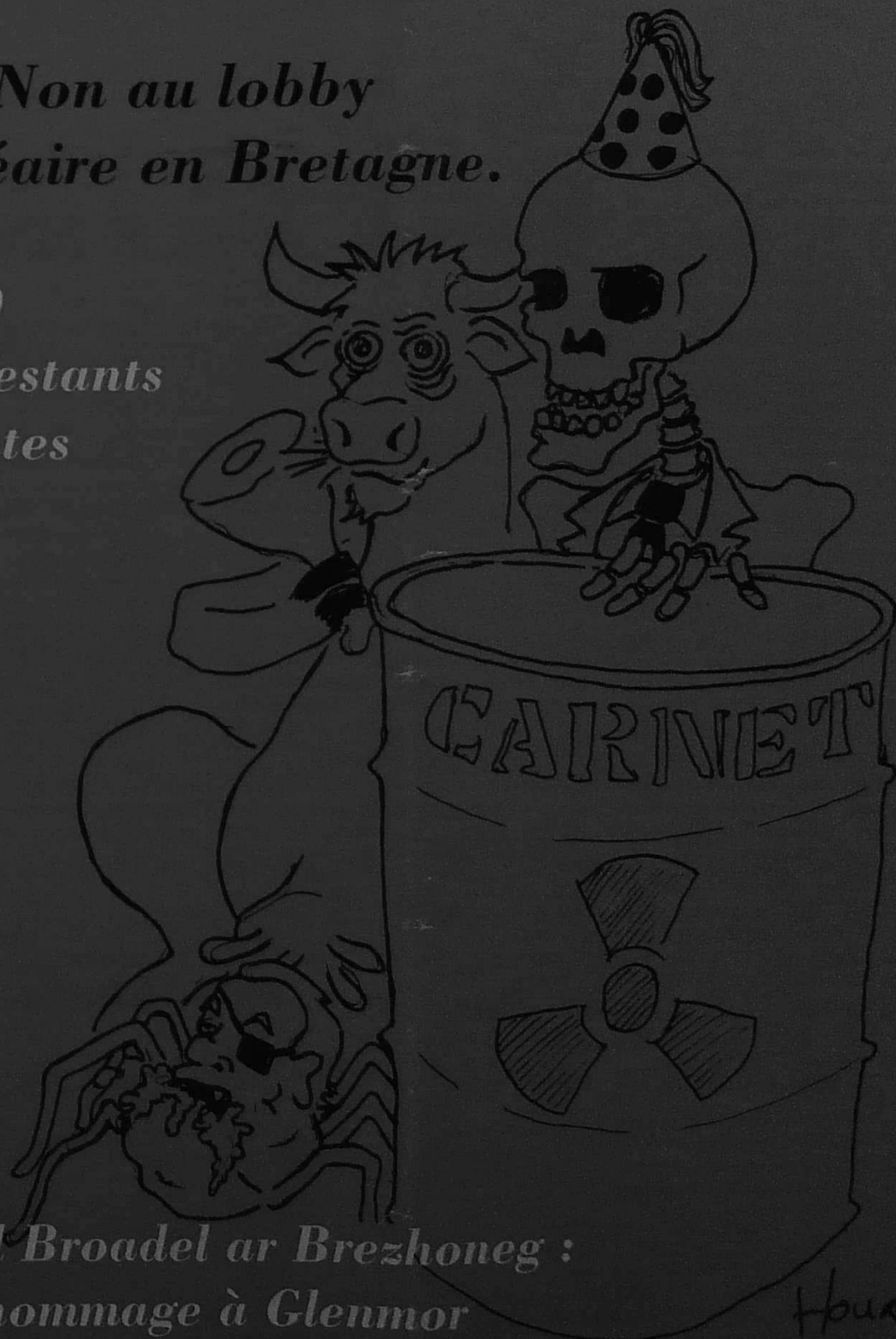


COMBAT BRETON

Kazetenn Emgann

*Non au lobby
nucléaire en Bretagne.*

*6 000
manifestants
à Nantes*



*Gouel Broadel ar Brezhoneg :
hommage à Glenmor*

HOUARNEV

Toubon, le Conseil d'Etat et la Bretagne.

Jacques Toubon, ministre français de la «Justice» animait le 25 janvier dernier une soirée organisée par le «Club 89» de Rennes. Il s'agissait pour les militants du RPR et leurs amis de débattre de l'avenir de la Bretagne. Interpellé par Joseph Le Bihan, directeur de l'institut de Lokarn, partisan d'une région «entité» à la limite indépendante de l'Etat jacobin, Jacques Toubon a remis les points sur les i à ceux qui commencent à douter de l'avenir de la France elle-même.

Rappelant «l'unité indissociable du Peuple, de la Nation et de l'Etat», Jacques Toubon a indiqué que la Constitution française ne reconnaît pas d'autres peuples en France que le peuple français. A propos de la Charte Européenne des langues minoritaires et de son adoption par la France, le ministre français a clairement dit «qu'elle posait problème dans la mesure où elle leur donnerait accès au sein des tribunaux» (O.F. 27.1.97) et que le français est «l'un des actes fondateurs de la nation».

Voilà qui a au moins le mérite d'être clair et de ramener à la réalité tous les gogos qui espèrent naïvement que la France allait ratifier le texte après les déclarations de Jacques Chirac à Kemper au printemps 96.

Au cas où certains ne l'auraient pas encore compris, le Conseil d'Etat en «remettait une couche» une semaine après en estimant incompatible la Constitution et la signature de la Charte. Et tout un chacun, scandalisé, de faire mine de s'étonner de cette décision, même parmi les députés bretons, ceux-là même qui avaient voté en 1992 pour l'amendement à la Constitution qui affirmait : «La langue de la République est le français». Pour Jean-Yves Cozan, chiraquien notoire, ce refus le «comforte dans l'idée que l'on ne peut compter que sur nous-mêmes». Quant à Louis Le Penec (P.S.) : «Ce qu'une loi a fait, un autre peut le défaire. Il en est de même pour les modifications de la Constitution». On croit rêver ! Les mêmes qui en Bretagne redoublent de déclarations en faveur du breton, votent comme un seul homme à Paris, un texte le condamnant...

Faut-il y voir de la schizophrénie, un double langage ou tout simplement un aveu d'impuissance ? Qu'importe après

tout puisque le constat est flagrant : la langue bretonne est hors-la-loi et Pompidou avait raison de dire «qu'il n'y a pas de place pour le breton dans une France appelée à marquer l'Europe de son sceau».

Face à l'attitude du pouvoir français, comment convient-il de réagir et quel combat mener ? Il s'agit tout d'abord d'avoir une lecture politique de ces nouveaux avatars de la politique linguistique de l'Etat français qui se perpétue à travers les gouvernements de droite et de gauche successifs. Cela revient à admettre que les Français ont raison de dire que la reconnaissance et la législation du breton et des autres langues de l'Hexagone, constitue un danger pour leur pseudo unité nationale. Reconnaître nos langues équivaut de facto à reconnaître nos peuples, or la France, construite «au fil de l'épée» comme le disait De Gaulle, n'existe que par la négation de ces réalités qu'elle n'a toujours pas réussi à anéantir. Les accepter un jour conduit inévitablement à l'écroulement du mythe de l'unité française. La France n'est pas une nation qui s'est dotée d'un état, mais un état qui se veut nation. L'attitude réformiste et régionaliste qui consiste à quémander une modification de la Constitution, si elle peut contribuer à provoquer

le débat, n'est à terme qu'un leurre. Ce n'est pas la Constitution française qu'il faut changer, mais nous en passer.

L'avenir de notre langue ne dépend pas d'une quelconque Charte Européenne mais de notre volonté à nous, Bretons, qu'elle soit encore parlée demain à travers une réappropriation sociale collective.

Créons des rapports de force dans le domaine de l'éducation, pratiquons la politique du «fait accompli» dans la vie publique, ayant une vision claire des enjeux dans les médias... Il s'en suivra une prise de conscience collective qui débouchera forcément sur la maîtrise politique de notre propre destin, garantie de la survie de notre langue, et de notre existence en tant que Peuple. Et Toubon pourra tout à loisir déclarer que la langue de la République est le français si ça lui chante. Cette république ne sera plus la nôtre.

Yann GARDUNER

Le non du conseil d'Etat à la Charte Européenne. Pour Emgann : ni décevant ni surprenant mais clair.

Le non du Conseil d'Etat à la ratification par la France de la Charte Européenne des langues minorisées n'est ni décevant ni surprenant mais logique dans un état dont la constitution a fait du français la langue de la République. Cette décision a le double mérite d'ouvrir les yeux à ceux qui croyaient naïvement aux promesses des dirigeants français, et de rappeler que la France n'acceptera jamais de son plein gré l'existence sur son territoire d'autres langues que le français.

Pour Emgann si la survie de notre langue dépend d'abord de la volonté des Bretons eux-mêmes, elle ne sera garantie qu'au terme d'une lutte pour la conquête du pouvoir en Bretagne afin de mettre en place un plan langue bretonne contre Paris s'il le faut.

Emgann.



(Photo Ouest-France)

Carhaix.

Grève de la faim pour primes P.A.C.

Jean-Yves Keing, président du Comité de Survie Rurale a entamé une grève de la faim le 5 février pour protester contre le refus de lui accorder les primes aux céréales de la P.A.C. dont le montant s'élevait à 200 000 F.

Installé en 1994 à Châteaulin en production céréalière et blé noir, Jean-Yves Keing a créé une association en 1991 avec d'autres producteurs, sur un total de 450 hectares. Aujourd'hui, ils payent l'application particulière par la France des directives de Bruxelles, concernant la Politique Agricole Communautaire (P.A.C.) consistant à verser des primes à l'hectare pour compenser le gel des terres visant à la réduction des surfaces cultivées.

Sous la pression des conseillers, les primes s'élevaient aux mais fourrage donc aux gros producteurs. Résultat : les aides de la France dépassaient les objectifs. Il fallait donc les réduire en défectant les fraudeurs. Plus tôt que de s'attaquer aux petits copains, à savoir les productivistes, la DDA s'en est pris à une filière encore fragile : les producteurs de blé noir. Argument : il est plus facile pour les contrôleurs de Bruxelles de détecter la mise en culture de zones préalablement en friches.

Où les contrôles incessants des sbires de l'ONIC (Office National Interprofessionnel des Céréales) que la DDA préfère déguiser dans les campagnes plutôt que faire le boulot elle-même. A coups de visites inopinées et sans autorisation qui sont autant de perquisitions provocantes, la DDA cible les agriculteurs qui ne sont pas dans les normes, en les accusant de fraude.

Ce sont ses méthodes et leur résultat, le non-versement des primes, que dénoncent Jean-Yves Keing et ses amis. Ils sont les boucs émissaires d'une politique de quotas imposés par Bruxelles et appliqués injustement par la France via les Directions Départementales de l'Agriculture. «Le modèle breton», c'est-à-dire le productivisme qui pollue et élimine les paysans, telle est leur chanson, déclare Jean-Yves Keing dans le communiqué qu'il remet à ses visiteurs venus le soutenir.



Blé noir en floraison.

Panneaux en breton et DDE 56.

La Direction Départementale de l'Équipement du Morbihan (DDE) procède actuellement au remplacement de certains panneaux d'entrée de ville sur les routes départementales qui sont de son ressort.

Ce faisant, elle élimine ou parfois déplace de plusieurs dizaines de mètres au-delà du panneau d'origine, le libellé en breton du nom de la commune, sans même en avertir la municipalité concernée. C'est ainsi qu'il n'y a plus de panneau «An Aré» sur la D 765 quand on vient de Quiberon et que l'on pénètre dans Auray, ni de panneau «Parnel» sur la D 761 lorsque l'on entre dans Ploumélain en venant d'Erdevven. Parfois, c'est «Karnag (Carnac)» qui a été déplacé en venant de «An Dinded La Trinité sur Mer» sur la D 781 ou encore «Parnel» en venant d'Auray et «An Dinded» en venant de Carhaix. Les exemples sont de plus en plus nombreux.

Une lettre a été faite à la DDE le 6 janvier pour demander en communication les textes de lois qui autorisent ou obligent la DDE à disposer de panneaux qui rappellent le nom de la commune. Mais elle n'a pas été achetée et mise en place par les municipalités sur leurs fonds propres. Aucune réponse écrite n'a été faite à ce jour.

P. Chérel, Ploumélain

La réaction d'Emgann.

Suite à la suppression des panneaux roulettés en breton sur le bord de certaines de nos routes et agglomération, nous tenons à marquer fermement notre désapprobation et notre total manque de confiance dans les pseudo-promesses de l'Équipement dont le zèle en ce domaine s'affiche une fois de plus. Les Bretons sont coutumiers des promesses, surtout de celles qui sont jamais tenues.

Ces panneaux marquant un début de reconnaissance de notre langue et ont été acquis après des luttes parfois dures. Nous exigeons la remise en place des panneaux respectueux de notre langue dans les plus brefs délais. Nous n'avons que faire des promesses des responsables de l'Équipement.

Nous demandons à tous les élus de bien vouloir peser de tout leur poids afin que cette justice soit rendue à notre langue et le plus rapidement possible.

Nous dénonçons le comportement de l'Etat français qui ne donne toujours aucun statut légal à notre langue, ôté du problème, en se retranchant derrière des textes ultra-rationalistes en matière linguistique et qui ostentent... «XVI^e siècle !»

A la fin des années 2000, il est plus que risible de voir l'Etat se réclamer des Droits de l'Homme argumenter sa politique monolingue sur des écrits datant presque du Moyen-Âge.

Par ailleurs, et sans rapport avec le point précédent, nous nous étonnons de la disparition du drapeau breton sur la façade de la mairie d'Auray. Nous pensons qu'il s'agit d'un oubli qui sera bien vite réparé. Notre drapeau y a été présent pendant plusieurs années. Il nous semblerait dommage de revenir en arrière à un moment où le regain d'identité bretonne n'a jamais été aussi fort et que le besoin d'appartenance à une culture se fait sentir chaque jour de plus en plus. A l'heure de la construction européenne nous n'y voyons aucun antagonisme. Les Bretons sont européens de fait, mais érouvent comme tout peuple le besoin d'exprimer leur identité. Le drapeau breton fait partie intégrante des symboles de cette identité et doit donc en tant que tel figurer sur toutes les mairies de Bretagne. Nous espérons que les élus sensibles en ce domaine appuieront notre demande.

Pour Emgann, P. COLRAY

A bep seurt

Jean Ederm comme Glenmor. Faut quand même pas pousser !

L'écritain français d'origine bretonne Jean Ederm Hallier s'en est retourné à sa terre natale (Ederm le 17 janvier dernier. Nombreux étaient ses amis qui s'étaient donnés rendez-vous pour rendre un dernier hommage à la célébrité du Tout Paris, mort à Deauville des suites d'une hémorragie cérébrale. Parmi eux ses coéquipiers de la liste bretonne aux européennes de 1978 comme Jean-Luc Le Douarin ou Ivong Jike, le chanteur Manu Lannhuel, les écrivains Gérard Le Gouic et Hervé Jaouen. Et des élus comme André Angat et Jean-Yves Cozan, députés, ainsi que Pierre Chaplain, maire de Plounevez-Lohist.

Jean Ederm Hallier restera une des grandes figures de la Bretagne de ce vingtième siècle, n'hésita pas à déclarer ce dernier en ajoutant qu'il «est tombé en combattant de la liberté» (une chute de vélo à Deauville !). Jean-Yves Cozan d'en rajouter en déclarant : «Je voudrais dire que tu as aidé la Bretagne à être debout et à affirmer son identité. Tu as marqué notre histoire... Rien de moins !» La présidente de l'association Bretagne-Albanie (?) n'était pas en reste : «On gardera le souvenir de ce qu'il a accompli et ses œuvres seront le témoin de ce très grand homme qui défendait son pays tout en étant à Paris» (Ah ! quand même).

Tout ceci dans une débâche de «gwenn ha du» comme pour des funérailles nationales. Jean Ederm Hallier comme Glenmor, faut quand même pas exagérer. Ou il ait été un brillant écrivain français, personne ne peut le nier. De là à en faire à l'instar de Glenmor une grande figure de la Bretagne du XX^e siècle, y a pas photo !

La vie de château pour la CCI de Kemper.

Le tribunal de commerce et d'industrie de Kemper pour défaut de règlement de factures à l'hôtel Carlton de Cannes. Ainsi apprend-on qu'en novembre 1994 la CCI quimperoise avait réservé des suites pour trois personnes pour trois jours. Il s'agissait de «Top DRH Plus» comprenant l'hébergement dans les suites de l'hôtel avec bureaux privés, diverses prestations hôtelières (?) plus les prestations de rencontre (?) avec les directeurs des ressources humaines présents à la convention d'affaires.

Résultat des courses, la CCI est condamnée à payer au Carlton la somme de 59 300 F pour trois chambres (1 plus les intérêts, soit un total de 64 300 F). Quand on vous dit qu'il n'y a pas d'argent... Le Tribunal a quand même fait remarquer que la CCI n'avait pas choisi l'option la plus économique «alors qu'une option avec chambre était possible». Et pourquoi pas sous un pont tant qu'à faire ?

Rennes.

Hommage aux morts de Conle.

En hommage aux 30 000 bretons morts au camp de Roazhon Galtio Kop. Après avoir rappelé l'histoire tragique de l'«arme de Bretagne» qui a péri sans combattre dans la boue d'un camp dans la Sarthe, où elle avait été cantonnée sur ordre de Gambetta, les manifestants ont disséminé deux plaques portant le nom de cet illustre français.

Saumon P.C. Réanimateur attendu d'urgence !

L'industrie de la transformation du saumon est assez récente en Bretagne : une trentaine d'années. Elle est aujourd'hui en pleine expansion et sans doute en surcapacité de production, avec une demi-douzaine d'entreprises. Alors forcément, les prix baissent.

La grande distribution, avec Intermarché notamment, y met des capteurs.

Les derniers arrivés sur le marché y font leur place en cassant les prix pendant que d'autres jouent sur la qualité du produit fini.

Sans doute que tous y trouvaient encore leurs marges. Cependant, le consommateur peut s'étonner de constater que les prix peuvent parfois doubler ou tripler suivant les marques et les qualités.

De nouvelles techniques de découpe électronique viennent brouiller les pistes.

Pour les «modérés productivistes ? les techniques nouvelles sont de loin les meilleures, garantissent une meilleure qualité et font des économies de main-d'œuvre, donc de prix une fois l'investissement amorti.

Pour les «radis» rien ne vaut un saumon fumé et travaillé à la main.

Enfin les sources d'approvisionnement en matière première, Canada, Écosse, Norvège, leur mode d'élevage et les fluctuations du cours des monnaies, permettent aussi aux industriels bretons de jouer sur une gamme de prix large.

Pour le consommateur, le saumon était jusqu'à ces derniers temps synonyme de rare et de cher, avec l'aspect «festif» qui en est lié.

Il y a bien encore quelques anecdotiques sur la surabondance de saumon, dans l'Aulne notamment, et même quelques écrits de gages de domestiques, stipulant qu'il n'y avait pas de saumon à table plus de 2 fois par semaine. Il de temps-là est bien révolu...

La Bretagne, de part sa capacité de transformation est donc grande exportatrice de saumon travaillé.

Contrairement au cochon, où la Bretagne détient aussi des records, qui a toute sa filière sur place, le saumon lui ne fait qu'un bref passage sur notre terre, le temps de le débarquer des camions frigo, de le travailler et de l'emballer pour être réexpédié vers les grands centres de consommation (il aussi un peu vers nos supermarchés bretons).

A consommation saisonnière, main-d'œuvre saisonnière et donc peu ou pas organisée, maléable et corvéable.

Pierre Chevance à Poullouen a été le précurseur dans la filière et la transformation du saumon en Bretagne. Et Saumon P.C. était jusqu'à ces derniers temps l'un des fleurons de l'industrie agro-alimentaire en Bretagne centrale.

D'origine pauvre (père sabotier), après quelques

années de communalité, puis quelques autres de journalier agricole, parti à Paris.

L'argent sur sa terre natale après la guerre avec assez d'argent en poche pour monter sa pisciculture.

Les affaires vont bien et en 67-68 c'est le grand saut dans la transformation du saumon (tout en gardant la pisciculture).

L'entreprise grossit vite, allant jusqu'à employer 6 à 700 personnes en saison (années 78-80). C'est une véritable manne pour les saumonniers du Centre-Bretagne.

Saumon P.C. a donc vécu ses jours heureux (et rentables) jusqu'à ce que la concurrence s'installe.

Les salariés ne se plaignaient pas : ils étaient payés de 20 à 30% au-dessus des autres entreprises agro-alimentaires. Grand paternalisme, Pierre Chevance prétendait régler tous les problèmes de son entreprise «comme à la maison» et refusait toute représentation syndicale.

Pierre Gellroy à Châteauneuf tenait le même discours et bien d'autres de cette génération «qui s'étaient faits eux-mêmes» comme ils aimaient à le dire, passant de domestique ou de garçon boucher au rang de chef d'entreprise de 200 à 600 salariés.

Aujourd'hui, P. Chevance a dépassé le cap des 80 ans. Son fils unique n'a pas la réputation d'avoir l'étouffe du vieux, qui continue en sous-main à régenter «son entreprise». Sa réussite personnelle ne rassure plus les banques.

Les clients fuient lentement mais sûrement, les stocks grossissent.

Saumon P.C., avec ses produits haut de gamme, concurrencé par une demi-douzaine d'autres entreprises, payant nettement moins bien leurs salariés, se retrouve en redressement judiciaire.

Le «vieux» Chevance a-t-il mis trop de temps à comprendre la nouvelle donne du productivisme et de l'ultra-libéralisme ?

Ses salariés ont trop longtemps fermé les yeux sur le déclin, faisant encore confiance au père fondateur pour repartir de plus belle. Le comité d'entreprise savait mais ne disait rien.

Les quelque 200 permanents tantant définitivement les vents tourmente commencent à s'inquiéter, l'été 96, de l'étendue des dégâts. Le comité d'entreprise lâche quelques chiffres et commencent à parler tout en gardant confiance au vieux.

La CFTD réussit à monter son syndicat, suivie par la CGT. Mais le gros des salariés fait le gros dos, attendant une solution miracle de la famille Chevance.

Mais il n'y en aura pas. En pleine saison de commande et de travail, le tribunal de Morlaix nomme un administrateur.



Saumon P.C. à Poullouen.

L'usine est à vendre.

Les Norvégiens, qui ont continué d'approvisionner l'usine, semblent intéressés (au moins) la «chaîne» de bout en bout : éleveurs, ruisseaux, éleveurs, transformateurs.

Mais pour en faire quoi ? Avec combien de personnes ? Les plus optimistes prétendent qu'ils cherchent une tête de pont vers le sud de l'Europe des 12 (à laquelle ils ont refusé d'adhérer) et pour contourner les règlements européens. Dans ce cas les effectifs seraient maintenus. Si ce sont les concurrents bretons, ne profiteront-ils pas pour en éliminer un, qui de plus, donnait le mauvais exemple en payant mieux ses salariés ? Avec le chômage technique par manque de matière première, c'est l'angoisse dans des centaines de familles. Si c'est la faillite du paternalisme c'est aussi un avertissement supplémentaire contre les méthodes ultra-libérales des requins de la grande distribution, imposant ses prix et ses conditions de paiement, sans aucun respect de la condition humaine et la santé des entreprises.

C'est un drame que vivent les familles de ce Centre-Bretagne, déjà saignée par l'exode.

C'est un beau gâchis donc lequel, quoi qu'on en dise, la famille Chevance porte les plus grandes responsabilités. Elle a eu les moyens de s'entourer de gens capables de gérer. Mais ils ne sont pas seuls. Il y a les banques qui ont laissé filer les découverts pour encaisser les agios, suivant le schéma despotique classique.

Il y a les cellules économiques des sous-préfets et préfets, qui soi-disant, sont là pour éviter ce type de catastrophe, avec leur rôle de «prévoyance». Le préfet aura beau organiser des tables rondes bidons de reclassement pour maintenir la paix sur son territoire et tenter d'endormir les salariés, le mal est fait. Sa carrière continuera pendant que les chômeurs devront continuer à payer loyers et masses et à éduquer leurs enfants pour un nouveau exode. Ces situations ne sont plus tolérables.

Si ces cellules de «détection» des difficultés ne marchent pas, il est urgent de les remplacer.

Il faut restaurer de nouvelles règles permettant de sonder de temps en temps la santé des entreprises et de briser le silence coupable des banques.

Il faut que les comités d'entreprises fassent leur travail par-delà les comités et les pressions !

Il faut des syndicats responsables et une véritable formation payée pour les délégués syndicaux.

Des Pierre Chevance, il y en a encore des dizaines en Bretagne ne voulant pas, même si inintermittent, Ledeoer ou Castro leur montrer la vie dure.

Dans cette période difficile pour l'économie et l'emploi en Centre-Bretagne, saignons garder espoir.

Il y a 10 ans, Gellroy à Châteauneuf était dans la même situation. De nouveaux capteurs et de nouveaux dirigeants ont redonné la barre et il y a aujourd'hui plus de 600 salariés.

Il y a à Poullouen 7 chapelles et 7 pardons où l'on vénère un saint qu'on croit. On dit qu'il y avait un humble-ne Sant Per Chevance. Il est tombé de son pedestal. Vidé de ses forces, on ne l'adorera plus.

Ce que l'on peut souhaiter de mieux à ses ex-salariés-serviteurs, c'est qu'une belle sirène norvégienne vienne redonner vie au vaste domaine menacé de friche et de pillage, qu'il n'y ait ni chômage ni licenciement, que le saumon revienne en nombre peupler les cours d'eau de Bretagne... et que ceux de Norvège ou d'Écosse commencent à délirer par millions sur les chaînes de télévision P.C. pour se faire pardonner les mapproches par les lames expertes de nos vaillants Centre-Bretons qui n'ont guère de solution de rechange.

Y.D.

Contre le nucléaire au Carnet. 6 000 manifestants à Nantes.

« Ça y est, c'est parti... la lutte va (re)commencer pour de bon. En effet, depuis l'annonce de l'autorisation du premier ministre le 16 janvier afin de commencer les travaux de remblaiements sur le site du Carnet, les mobilisations anti-nucléaires vont bon train en pays nantais.

Et voici un résumé.

Noté l'annonce faite par médias, les réseaux antinuc se mobilisent par voies téléphoniques et le soir même nous sommes plusieurs dizaines devant la préfecture de Nantes. C'est peu certes, mais il fallait faire voir pour occuper médiatiquement le terrain. Dans la foulée, les militants présents décident d'appeler à une manifestation plus vaste pour le samedi 25 janvier toujours en ville de Nantes. Rappelons que quelques semaines auparavant le ministre de l'environnement, Corinne Lepage, s'était prononcé contre les remblaiements.

Pour la bonne compréhension de ce qui va suivre, il faut se souvenir qu'il y a en Loire-Atlantique deux structures antinucléaires.

- Le collectif Carnet est un cartel d'organisations politiques, syndicales et de quelques associations qui se préoccupent surtout de préparer les futurs échéances électorales puisque en son sein on y retrouve le parti socialiste (ben tiens !), l'AREV, une partie des verts, la CFTD et patati et patata...

- La fédération antinucléaire de Loire-Atlantique (FAN 44) pour les intimes composée de comités d'habitants (tous à ce jour), fédérés, fonctionnant avec des délégués révocables et mandats, dont seuls peuvent faire partie des individus, c'est cette structure que nous privilégions (voir en regardant la position du comité Emgann de Nantes envoyé à la presse locale). Autant vous dire qu'entre les deux c'est pas le grand amour.

Avant la date fatidique les comités antinucléaires locaux de la FAN 44 diffusent plusieurs dizaines de milliers de tracts... Le collectif Carnet, à la droite aux honneurs de la presse, plus particulièrement son «leader», Marie-Françoise Gonin, élue écologiste au conseil général des Pays de Loire et au conseil municipal de Nantes, connue pour son ambition électorale. On attendait aux mieux deux mille personnes, nous nous retrouvons à près de 6 000 ! Ne peut-on pas se demander si le nombre de l'annonce par la presse de l'étude d'un réacteur sur le site de Cas de dégrèvement de la thyroïde dans les environs du centre de retraitement de déchet nucléaire de La Hague n'y est pas pour quelque chose ? Derrière les banderoles du style «Comité à Plogoff, et au Plogoff gagnons !», «Sauvons l'estuaire du nucléaire» ou encore «de Murauro à superphénix, état français état terroriste !», on a pu voir de très très nombreux Gwenn ha Du. Une ambiance un peu trop bon enfant peut-être, enfin pas pour tous. En tout début de manifestation MF Gonin en personne s'assoit sur le capot de la voiture noire de la FAN 44 afin d'échapper de faire passer celle de la CFTD devant... grosse enclavade, insultes, coups sur la voiture de la bande à Notat, finalement on passe. A peine quelques minutes plus tard, nouvel incident : des élus PS (dont Yannick Vaugrenard, tête de liste de ce même parti aux prochaines régionales) réfugiés derrière une banderole «Halle au nucléaire, pas de centrale au Carnet» signe AREV, écologistes solidaires, Ecole J, les verts, lâchent leurs chiens de garde sur de jeunes manifestants qui avaient rappelé avec leurs dogues le rôle du PS à Chooz : à Superphénix, quelques coups de gweinn ha du de drap noir et rouge les ramènent au calme. Une belle illustration des coups forceux que sont prêts à faire les forces de gauche et de progrès à la veille de leurs très saintes alliances pour les prochaines élections. Bon, c'est plutôt positif.

Le mercredi suivant se réunissent le comité départemental d'hygiène, stade ultime avant la signature par le pré-



fet Charles Noël Hardy de l'amiti autour EDF à effectuer les travaux de remblaiements sur le site, c'est encore un peu plus de deux cents personnes qui manifestent devant la préfecture au même moment. Ce même comité promet que l'on reprendra la rosière du site (30 hectares) grâce au financement d'EDF et que l'on entoulera la future centrale (dont officiellement on ne connaît toujours pas la nature) d'une fine couche de verdure.

Les médias interprètent ça comme un geste d'apaisement, inutile de rappeler que c'est pas ça qui va nous calmer. Surtout que la droite locale paysloirienne (Guichard, Dejeu...) pleine de contentement, depuis le temps qu'il la réclame leur centrale !

Nous, on peine d'impotence de leur rappeler qu'on est en Bretagne et que du nucléaire civil ou militaire on n'en veut pas, d'ailleurs on vous l'a déjà dit.

- Les remblaiements sont prévus sur trois ans, de quoi occuper notre temps libre.
- La tâche des indépendantistes :
1. Essayer au maximum de faire le lien entre toutes les luttes de défense de l'environnement qui se déroulent en Bretagne, afin de démontrer qu'il est plus que temps que nous luttons pour obtenir le moyen de prendre des décisions.
 2. Monter la connexion qu'il y a en Loire-Atlantique entre deux prouesses et chantres des Pays de Loire.
 3. Rappeler le rôle du PS par rapport au nucléaire dans la précédente décennie. Contribuer à la construction d'un vaste mouvement AUTONOME antinucléaire, en faisant dans un premier temps connaître la lutte.
 4. Dénoncer le rôle de l'appareil étatique français dans son ensemble pour mener à bien le projet de centrale nucléaire en Basse-Loire.

Ar Pismigir

Centrale du Carnet : la lutte ne fait que commencer !!!

Le comité Emgann de Nantes tient à s'associer aux protestations et réactions suite à l'autorisation donnée par le premier ministre français afin de commencer les travaux de remblaiement sur le site du Carnet (commune de Saint-Vaud, Loire-Atlantique), premier pas important pour la construction d'une centrale nucléaire en Basse-Loire.

Par ce geste, l'état français baloue et ne la volonté antinucléaire du peuple breton, qui s'est toujours manifestée de nombreuses fois au cours des vingt dernières années, aussi bien en ce qui concerne la construction de centrale nucléaire Plogoff, Endeven, La Plénière... ou l'enfouissement de déchets radioactifs.

Nous appelons donc à se joindre aux prochaines manifestations du jeudi 16 janvier à 18h30 à la préfecture de Nantes et du samedi 25 janvier à 15h place royale (Nantes).

Comme à Plogoff nous ferons reculer l'ordre nucléaire français à Bretagne libre et socialisée !

Emgann Breizh Nozard ou Le Local
16 av. de la République, 44000 Nantes.

Notre sel de Guérande, avec ou sans iode radioactif ?

Et voilà qu'EDF nous retait le coup de la centrale ! A plusieurs reprises, la Bretagne a failli être l'objet de constructions nucléaires. Or, depuis Berris, le nucléaire «à vie» n'a pas la cote en Bretagne. Tout le monde a encore bien présent à l'esprit le souvenir de Plogoff, l'échec de cette tentative d'implantation constituant une des grandes victoires des luttes bretonnes. Le site de la Basse-Loire, lui, revient avec une régularité de boucaucasse atomique.

A chaque fois, les irresponsables d'EDF, du Commissariat à l'Energie Atomique et les politiques vieux (de droite comme de gauche) ressortent les mêmes discours qui sont bon le demi-séjour, l'irresponsabilité et le mépris des populations. L'énergie, peu coûteuse à court terme, la bonne idée électricité est un de ces arguments. Les taxes professionnelles, les impôts pour les communes font partie du même raisonnement. Et bien sûr, l'emploi. C'est que ça donne du travail de bétonner les zones humides. Les oiseaux peuvent bien disparaître, eux ne paient pas d'impôts. Et tous les techniciens, les chercheurs, les bétailleurs (La région nantaise en a bien besoin, ma bonne dame !)

Et de toute façon, si c'est vraiment trop dangereux, on pourra toujours ouvrir un centre de recherches sur la sécurité et les cancers, ça aussi ça fera des emplois.

Cette fois-ci, si une centrale est bien prévue, on ne sait toujours pas le mode de production (la ayant été implanté Charbon ou nucléaire ?) Constructeurs déjà les murs, on verra à amener l'uranium plus tard, tel est, en substance, le propos d'EDF. Car il se trouve que la France et l'Allemagne, toujours à la pointe du progrès technique se sont absentés un nouveau petit centre d'Essau. Le problème, c'est que l'Allemagne n'en veut pas sur son sol, parce que ça fait rebondir. Depuis Tchernobyl, le citoyen allemand n'aime plus le nucléaire, sauf chez ses voisins.

D'autant plus que l'argument énergétique est inévitable. En effet, la centrale de Condé, au charbon, ne fonctionne que rarement, à part dans les périodes de grand froid, comme centrale d'appoint, à tel point qu'EDF envisage même de la vendre.

Cette centrale n'a donc aucune utilité, si ce n'est implanter un réacteur doublé d'un laboratoire d'essai, afin de continuer la politique énergétique française. Les bords de mer de La Hague seront bientôt peut-être le modèle de développement durable conçu par les gentils savants fous de la COGEMA.

Nucléaire civil et militaire hors de Bretagne !

Pour le Comité Instructionnel Breton - La Section Trégorroise.

Bretagne libre et socialiste ?

Un mot d'ordre plus que jamais d'actualité !

«Aujourd'hui 300 chômeurs à la CIT, demain qui et combien ? Hier on nous disait que la Bretagne allait décoller économiquement grâce à l'électronique. Qu'il fallait voter pour la gauche française afin de stopper le chômage, plus important dans les 5 départements bretons qu'ailleurs, afin d'améliorer les conditions de travail et le niveau de vie des travailleurs. Aujourd'hui on nous dit qu'il y aurait des sureffectifs dans l'électronique. Qu'il n'y a qu'une solution : les licenciements. Qu'il faut sacrifier 300 travailleurs bretons sur l'autel du commerce extérieur plutôt que de licencier M. Peberneau, le patron du groupe de la CGE. Qu'il faut être capable de mobilité (c'est à la demande de la CIT que des psychologues parisiens vont bientôt venir tester les capacités de mobilité des travailleurs bretons). Demain on nous dira que le plan social actuel est insuffisant et qu'il faudra procéder à des centaines d'autres licenciements. Qu'il faudra fermer CIT ALCATEL de Guingamp pour y élever des lapins angora... Travailleurs Bretons ils nous mènent en bateau // Is ? Le gouvernement dit socialiste français qui donne son accord à des centaines de licenciements en Bretagne alors qu'il a les moyens de les stopper puisque CGE est une entreprise nationalisée. Les élus socialistes en Bretagne qui nous demandaient nos voix pour mieux nous licencier aujourd'hui, qui n'osent plus parler au nom de leurs groupes s'expriment en leurs noms propres ont le culot de dire qu'ils n'accepteront jamais. N'acceptons plus d'être dirigés par Paris, par un gouvernement plus soucieux des intérêts de l'état français que de réaliser ses promesses en matière de décentralisation et de socialisme. N'acceptons plus d'être représentés à Paris par des élus plus désireux de représenter l'état français en Bretagne que les travailleurs Bretons. Travailleurs Bretons, libérons-nous !! Evi Breizh dieub ha sokialour !!»



Poignée de main lourdement symbolique entre Charles Josselin et Serge Tékarak. (Photo O.P.)

malière d'emplois et de droits sociaux et la façon dont Chirac, Juppé et consorts veulent réduire la fracture sociale à coup de CIR, de dégrèvements sociaux, et autres stades d'entreprise qualifiants ne peut que nous laisser encore redouter un avenir bien sombre pour les travailleurs bretons (et les autres).

A ceux qui en douteraient l'actualité est là pour le rappeler. En 1957 on doit toujours se battre pour pouvoir travailler dans la dignité minimum comme chez Doux à Kemperle ou comme chez Maryflo à Kervignac. En 1957 les Bretons vont peut-être comprendre les méfaits des routiers de mots et autres arsenaux sur notre économie. En 1957 les chantiers du productivisme français nous chantent encore les vertus du nucléaire qui créera des emplois au Carrel. En 1957 les Trégorois et d'autres, espérons-le, vont peut-être comprendre après avoir entendu que 600 emplois étaient menacés à Alcatel CIT Lannion, que nous avions et avons encore raison de lutter pour qu'un jour nous puissions nous-mêmes décider de notre avenir en matière économique, sociale ou culturelle. Quant à nous, indépendants bretons, 1997 sera peut-être l'année où nous peserons au niveau du débat social, à nous de nous y atteler, pour ne plus laisser ce terrain aux productivistes, aux centralistes, aux notables de gauche comme de droite... Bref aux ennemis du peuple breton.

Construisons la lutte de libération nationale et sociale du peuple breton !!

Gael ROBLIN

Les femmes de Maryflo obtiennent enfin le droit au respect.

Emgann pays de Lorient salue le courage, le combat de ces femmes qui, pendant un mois dans le froid, moins dix degrés, la pluie, le vent, ont lutté pour le respect, le droit à la dignité sur le lieu de travail.

Oui Victoire après ce long conflit de près d'un mois pour qu'enfin le porion de Zola, Le Bruchec, fasse l'objet d'un licenciement, seule condition à la reprise du Maryflo des petites mains de l'usine de Maryflo de Kervignac.

Depuis l'embauche de cet irresponsable en juillet 96, cette usine devient un enfer, le seul langage qui connaît c'est : les insultes, les vexations, les brimades, etc.

Après un premier débrayage cet été, un rapport de la médecine du travail, des arrêts de travail répétés pour maladie dû au stress qui règne dans l'entreprise, la direction ne tient compte de rien et s'entête à maintenir en place ce flou.

Je voudrais rappeler à nos lecteurs que cette Madame Guélat n'est pas une incondue dans le pays de Lorient, qu'elle est aussi directrice d'une usine usine de confection «Braf» à Hennebont, où elle s'est distinguée il n'y a pas très longtemps en voulant installer des caméras pour filmer les chaînes de montage, mais là aussi, elle dut faire marche arrière. Peut-être que ces deux affaires, les caméras et ce paranoïaque, lui serviront de leçons et en tirera-t-elle toutes les conséquences, afin d'être mieux à l'écoute des travailleuses et de leurs représentantes.

Il n'est pas dans notre habitude à Emgann de soutenir un licenciement même un supposé du patronat.

Mais M. Le Bruchec, les propos que vous avez tenus sont d'un autre âge, ainsi que les déclarations à FR3 Bretagne, même dans nos campagnes les paysans tiennent un autre langage avec leurs cochons.

Quant à votre reclassement éventuel, adressez-vous à Le Pen, Mégrat et consorts. Bonne chance.

Emgann Pays de Lorient, An Diguerher Reun.

Quand l'homme se veut tel, il n'a qu'un devoir l'insoumission. Glenmor



«Jeune homme, jeune homme, la France se meurt, ne troublez pas son agonie».

E. Renan

Le jeudi 23.1, une association nantaise «Lire et délire» en collaboration avec le CNS invitait Yves Lacoste, illustre géopolitologue jacobin pour nous parler des crises identitaires en France.

Vous verrez en lisant leur invitation qu'il s'agit surtout d'amalgame et de diabolisation que d'information. Le comité Emgann de Nantes y a diffusé un texte tentant de porter la contradiction. Conclusion du débat : Vous pouvez être Bretons, mutants, homosexuels, végétariens, mais surtout ne demandez pas trop de droits politiques et collectifs, cela mettrait en danger l'identité nationale... française. On a bien entendu... c'est pour ça qu'on persévère !

Les intellectuels de l'association «Lire et délire» auraient-ils peur ? Sans doute, en tous cas la présentation de leur conférence traquamment appelée «Périé géopolitique en France» laisse voltiger à croire qu'ils penchent plus vers le délire que la lecture.

Sur la forme on appréciera moyennement leur goût du sensationnel et du cirquant. Mettre ainsi en parallèle «Nationalisme Corse» et «slamisme séparat» fait preuve d'un manque de finesse et d'analyse surprenant de la part de ces doctes lettres mais passons.

C'est plutôt sur le fond que le blâme. Nous ne reviendrons pas sur le parallèle boiteux précédemment cité, ni sur l'amalgame «ghettos banlieue-zone franche». Voudrait-on nous faire croire que les banlieues regorgent de privilégiés ? L'utilisation des termes «ultras violents» et «ultras minoritaires» laisse ainsi songeur, on ne peut l'expliquer que par le besoin de dramatiser.

Hélas pour eux, nos intellectuels se réfèrent encore et toujours à l'image flétrie et écornée d'une France autoproclamée pays des droits de l'homme. Force est de constater que cette conception n'a rien à voir avec la réalité quotidienne, tant l'édifice prend feu de toute part. Et nos intellectuels donneurs de leçon feraient mieux de s'en prendre au FN et à ceux qui lui ont préparé le terrain (la droite et surtout la Gôche française), il ne semble pas que ce soit les islamistes qui se soient présentés aux élections hexagonales et aient recueilli 15% des voix.

On ne s'étendra pas non plus sur l'incohérence de

programmer une telle conférence en Bretagne. Si nos amis intellectuels le veulent, nous pourrions leur rappeler le lourd tribut que nous avons payé à cet état centralisateur et assimilatrice qui s'est voulu à tout prix. En leur temps, Ho Chi Min et le FLN Algérien étaient eux aussi autoproclamés et ont connu la suite.

Certes les régimes leur ayant succédé n'ont rien d'admirable mais la France et ses chantres n'ont pas de leçon à donner. Avez-vous oublié les massacres de Sétif et de Casablanca et du métro Charonne ? Le carnage d'Ouvéa où les indépendantistes Kanaks furent sauvagement assassinés par les militaires FRANÇAIS ? Les tueries du GAL largement couvertes par la justice et la police FRANÇAISE ? La mort de Jean Groux, militant breton de Nantes mort en 1991 dans sa prison PARISIENNE ? Les peines de prison dignes des pires dictateurs de la défunte Cour de Sécurité de l'état FRANÇAISE ? Les centaines de Bretonnaises et autres innocentes, incarcérées, persécutées, menacées, pour avoir hébergé des réfugiés politiques basques ? Les conditions de détention dans les commissariats et les centres de rétention FRANÇAIS ? PAS NOUS ! Pas plus que les affronts quotidiens faits à notre langue et à notre culture.

Pour conclure sur le débat de ce soir, vous sembleriez vous inquiéter sur le sort de la France, sur le fait que de plus en plus de gens se tournent vers des identités culturelles jusque-là méconnues ou oubliées. Ces «réflexes identitaires» peuvent être facteurs de résistance à la mondialisation, au libéralisme, à l'uniformisation.

Pour notre part nous nous soucions plutôt de ce côté-ci. Actuellement on assiste à une période de la xénophobie, de l'ordre moral, bref d'idéologies identitaires réactionnaires racistes, c'est contre celles-ci que nous nous battons en constituant la lutte de libération nationale et sociale du peuple breton. Pendant des décennies la France a voulu nous assimiler de force au même titre que les autres nations de l'Hexagone et les communautés immigrées, sur le plan social les gouvernements successifs ont continué à paquer et à tuer les pauvres dans des campagnes désertifiées et des cités dortoirs, cherchez de ce côté-là la solution de votre crucial problème.

Oui vraiment la France, comme disait Glenmor, c'est une merde... Etrons-la.

Emgann Bro Noared

Ar re Yaouank gant Emgann. Objecteurs de conscience !

Sachez que l'état français qui nous impose le double de la durée pour le service est hors loi. Il pratique en effet une discrimination car nous devons faire une durée supplémentaire à cause d'une opinion politique (refus de porter les armes pour certains, refus de porter les armes dans l'armée française pour d'autres).

Cette question sera débattue prochainement au conseil de l'Europe et à la cour européenne. Peut-être l'état français sera-t-il enfin condamné et cessera d'être en toute impunité sur ce point. Pour faire pression, il est important que nous, objecteurs ou anciens objecteurs bretons agissons. Pour cela, il suffit d'écrire au président de la Cour Européenne des Droits de l'Homme - Conseil de l'Europe, 67075 Strasbourg Cedex. Son contenu doit être bref et mentionner le fait que nous sommes (ou avons été...) l'objet d'une discrimination de la part de la France et que nous n'avons aucun recours au niveau des tribunaux français, c'est le fait que nous demandons justice.

Plus nous serons nombreux, plus nous peserons !

Pour Guillaume, inouïs breton.

Si ses mains se sont écartées aux pieds de la terre jaune des monts de l'Arde, entre terre et mer... Ses mains sifflent la langue de mon pays dans les bois de Québécois.

Des chiens de nuit hurlent le ton des derniers feux de la vallée.

Des vents de lumière nous éclairent son visage, écoute, écoute la tempête les soirs d'automne, c'est nous Bretons qui l'attendent sur la vague saignée roumaine.

Utrou du printemps glisse entre nos doigts les sets de Guérande, le soleil fait tomber sur nos têtes les graines de l'automne qui hantent le sémur pour qu'à s'ouvrir les portes de la nuit des faunes emboues et rossons.

Ceci c'est aussi pour toi Guillaume, alors que l'état français honore ses héros, dernièrement c'était la distribution de la légion d'honneur pour une Lorientaise, c'était le Breton de l'année à un comms de la France à Bruxelles.

Oui, le suis fier de toi qui refuses le SMO (Système Militaire Obligatoire) comme hier nos parents refusèrent le STO des allemands, nos grands frères la pacification à la Française de l'Algérie qui a fait des centaines de milliers de morts, aujourd'hui l'oppression atroce par des irresponsables de l'état français pour ne pas le nommer Giscard (sans) d'Estang, néoconservateur à l'état de loi.

Avec Guillaume cachons sur les concours nocturnes de brinos.

Avec Guillaume cachons sur les ANPE qui ne savent pas l'économie de la Bretagne, mais de mazon de mazon.

Avec Guillaume refusons que la culture bretonne cantonne les soixante-dix années humanitaires qui cachent en réalité les campagnes de France (festivals pour les restaurants du coeur, fest-noz des pupilles de la patrie, etc. etc.).

Mais que chaque samedi soir ce soit une vraie fête de combat, de lutte de libération nationale.

Avec Guillaume cachons sur les préfets sous titres de toutes couleurs politiques.

Avec Guillaume revendiquons le droit d'être Breton, de parler notre langue, de penser en Breton, le droit à nos libertés ancestrales.

Avec Guillaume pour ce que geste de combat ne resta pas isolé, partout diffusion, informations, jeunesse aux portes des lycées, des universités, des aéroports, etc.

Pour qu'enfin s'ouvrent les portes de la liberté et l'indépendance de la Bretagne.

Raun LE DIGUERHER - Lann'er-Star

E koun Jean Groux ha Peio Marifellarena.

C'hwec'h vloaz zo e oa bet tapet Jean Groux war zigarec m'en doa roet repu da Euzkarian en e de Baezag, e-kichen Nafarro. Kasalmenterion eo o doa medek en aler de gant ur munt haegus. Nebetad a amez groud bezañ bet kaset d'an dou-bach en lazhe Jean Groux e toba e doull, dizant gant tost an holl ha kouet e vout gant ur polio hag ar modia Lannion ead an Euzkara bel harzet asambles gant Peio Marifellarena, zo marvet ivez en e dou-bach.

Kemzuezhent harmetad akasat ar Vretoned harzetet evel bezañ ivez ead Euzkarian en e galvet an dud d'en em vodad d'ar sadon kantar a viz c'hwener e berez Sant Ji e Herborn, tro dro e vez, evel eñbet e memm. Gant Emgann ivez eo bet gouletek kemez gant. C'uzet prozegez Klod an Duogo, evel eus komze Euzkadi An Oriant, eo bet ivez eus dabo Vretoned ar Yam Kev Kev gant ar Kev gant ar Binar, mem evel o bro. Goude-veze bet kemez Bro gant ma zadou.

Marzet hon eus ho hort an nebeut tud eus an UDB, C. Gouarnerezh en o zaous. An UDB an hini eo a oa eñbet ho hort gant Jean Groux evel d'oull hag an beñ kemez en dou-bach hag en doa damgondolant an Euzkarian bet roet bro d'ezhe gant Jean Groux. Dizabuz goude bezañ kaset bezañ ivez ar vout, ar vout eo bet kemez an UDB, C. Gouarnerezh ivez gant kemez a zoubuz.

Admetet eo bet harzetek Avenue F. Mitterand e-kichen ar vout, gant ur baladenn - Avenue Jean Groux et Peio Marifellarena. Un dia zo da amez gant eo ne oa nemet 50 den d'an deiz-se. Evel ma eus evel an kemez ivez eo ket e-wel. Evellet ne vint hep ouzhpig a vretonek ivez eo ar stourmment mare evel o bro.

Gao.

Emgann/Combat breton n° 135 7

Elus du Trégor chez Alcatel. Encore des promesses.

Serge Tchouk, PDG d'Alcatel CIT, l'a dit et redit : «Atelier de production de cartes électroniques va fermer à Lannion. Les élus du Trégor qui l'ont rencontré fin janvier à Paris n'ont pas pu le faire revenir sur sa décision mais ils sont toujours prêts à croire aux belles promesses comme en 1985 - Alcatel a confirmé qu'il entend continuer à promouvoir l'électronique dans le Trégor», a déclaré Charles Josselin, le président du CG 22 à Quest-France. Et les Trémeur, Pernan, Lezay et autres Bormod (en sont) retournés à la maison après cette démonstration de force d'élus qui le sont. Dix fin 86 ce sont 475 emplois qui vont être supprimés à Lannion sur un total de 2 000.

Pour éviter à Lannion la même sorte qu'à Guingamp, c'est-à-dire la disparition totale d'une usine d'électronique, l'association «Trégor debout» mobilise. Le 25 février prochain, elle organise un gala de soutien, salle des Ursulines à Lannion, avec Dan ar Braz, Gilles Servat, Padig Even, Diobenn et bien d'autres.

Comprendre les pollutions d'origine agricole en Bretagne.

Depuis de nombreuses années, le monde agricole est assés de polluer, de défruire l'environnement en Bretagne. Des les années 70, l'APPSS (qui est devenue «Eaux et Rivières») dénonçait les méthodes de culture menaçant la qualité de l'eau dans notre pays, notre principale richesse. Maintenant, c'est la qualité de l'air qui est mise en peril par ce système productif. Nous sommes en train de découvrir les tares, les rates de notre «glorieux modèle agricole breton». Avant de dresser un requilatre contre ce système économique, il importe de le comprendre. Il faut donc élaborer ses caractéristiques. Ensuite, nous chercherons ses origines.

I. Caractéristiques du modèle agricole breton.

Les caractéristiques principales du modèle agricole breton sont : 1. productions animales, 2. importance des consommations intermédiaires, 3. fortes quantités produites, 4. faible valeur ajoutée et, conséquence des trois dernières : 5. faible rentabilité.

Les principales productions agricoles bretonnes sont des productions animales. Ainsi, la Bretagne produit 55% des porcs de l'Hexagone, un pourcentage de poulets de chair, etc. Nourrir tout ce cheptel nécessite d'énormes quantités d'aliments que notre pays ne peut fournir en totalité. Ainsi, sont nés les ateliers hors sol, expression qui signifie que sur ces exploitations (alimentation des animaux n'a qu'un rapport très tenu avec le foin de ces-cé).

La valeur nutritionnelle des aliments dépend de leur teneur en énergie et en azote : certains sont plus riches que d'autres. Ainsi, dans un kilo de soja il y a 340 grammes d'azote alors que l'orge n'en contient que 110. Mais, tout cet azote n'est pas digestible. Une partie est perdue pour l'animal et passe dans les déjecteurs et fertilise la terre. C'est le cycle de l'azote qui passe par les stades organique puis ammoniacal, nitrate et enfin minéral. Il y a une dizaine d'années, ces déjections étaient considérées comme une ressource, un produit de l'élevage, à appliquer, elles sont classées comme une charge. Comment expliquer ce revirement ? Par les fortes quantités produites.

La troisième caractéristique du système agricole breton réside dans les fortes quantités produites. Nous avons dit plus haut que le lien entre le cheptel et le foin s'est distendu, voire n'existe plus. Les fortes quantités d'azote déversées, organique (lisier et fumier) ou minéral (engrais) se heurtent aux limites d'absorption des productions végétales (c'est la loi des rendements décroissants) et aux limites du pouvoir épurateur du sol et du sous-sol de notre pays. Lorsque ces deux limites sont atteintes, des dysfonctionnements apparaissent qui s'appellent pollutions. De nouvelles maladies se manifestent, causées par les empoisonnements dus aux pesticides et aux antibiotiques, etc.

Ces fortes quantités produites ont donc exigé de plus grandes consommations intermédiaires et ont pour corollaire une faible valeur ajoutée : le travail de l'éleveur étant de transformer des protéines d'origine végétale en

protéines animales ou en une expression plus caricaturale, des céréales en cochons. C'est ce qui explique qu'une des principales marges soit la marge sur coût alimentaire. Acheter à crédit ces importantes quantités de consommations intermédiaires induit de lourdes charges financières qui sont très profitables aux organismes de crédit. On comprend l'opposition de ces derniers à un changement de système de production. Tout ceci a pour conséquence une faible rentabilité ou le producteur est dominé, fragilisé. Mais ce système n'est pas né ex nihilo, il s'est construit contre l'ancien système qui régna durant le XIXème siècle et jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale.

II. L'ancien système.

Dans l'ancien système prédominaient les productions végétales. Jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale, la culture des céréales était très importante dans notre pays. Ceci s'explique par la mauvaise insertion de la Bretagne dans la division internationale du travail et a pour conséquence de donner une rente différentielle aux céréales du bassin parisien (voir «Histoire du blé dans le Finistère au XIXe siècle»). Cet état de fait s'explique aussi par l'échec de la révolution fourragère causée par l'interdiction d'utiliser les amendements marins. Ce système de la rente conduit les Bretons sur la voie de l'appauvrissement continu.

Au XIXème siècle, l'économie était beaucoup moins monétarisée qu'aujourd'hui. Pour limiter les sorties d'argent (source d'appauvrissement), les Bretons vont adopter une logique d'autosubsistance, d'autarcie en limitant les achats de consommations intermédiaires et vont donc s'efforcer de produire le maximum de biens eux-mêmes et se priveront de certains des avantages de l'échange. Les investissements chutèrent eux aussi. Nos compatriotes vont pratiquer une politique de surexploitation des ressources (tant végétales qu'animales) qui entraîne une dégradation des espèces (ex génisses salées à 10 mois, blés salés causés par la manque d'amendement et les faibles rotations des cultures). Ce stade de développement économique est caractérisé par les maladies de carence alimentaire et infectieuses.

La ruine des industries rurales amène un repli de la population sur l'agriculture, annulant par là tous les gains de productivité. Ce phénomène est aggravé par la progression démographique. L'agriculture devient un secteur à forte intensité de main-d'œuvre, à faible intensité capitalistique, trainant de la sorte sa modernisation. Pour résorber cet excès de main-d'œuvre, le futur modèle agricole breton utilisera divers moyens : L.V.D., (Indem-



Photo Louis Blouin

nit Viagère de Départ), consommations intermédiaires et beaucoup de capitaux. L'ancien système accordait une forte rentabilité aux propriétaires fonciers, rentiers et usagers malgré le sort peu enviable des producteurs. Le pouvoir d'achat de la population était limité, voire restreint, les bénéficiaires vont placer leurs capitaux sur le marché française ou ne les prêtent qu'à des taux usuraires, ce qui accentue encore la régression économique et sociale. Ainsi fonctionne l'ancien système auquel l'Etat français apporte son bienveillant concours à tous les privilèges.

Que retenir de cette étude ?

Les systèmes économiques sont sources de pollutions et de maladies : chaque système développe les siennes. Pour bien saisir les nuisances causées par le système actuel, il importe de bien comprendre ce dernier. Mais, ce dernier ne s'est pas développé d'une manière arbitraire selon le bon vouloir de quelques-uns : il s'est bâti contre l'ancien système, est sorti des entrailles de celui-ci. En se contentant de dénoncer les pollutions et les maladies causées par l'ancien système en l'idéalisant, de plus, on fait le jeu de ces tentatives, en collaboration avec l'Etat français, ont plongé nos compatriotes dans la misère. Trop souvent, les écologistes rentrent dans le jeu des rentiers ou se font récupérer par eux. L'ignorance de notre histoire nationale favorise cette récupération. Mettre en garde contre ce danger ne vaut pas dire qu'il faut faire toute critique contre le système actuel, même si ceux qui ont détruit le précédent tente de le reconstruire sous une forme supérieure, plus élaborée.

Hervé PERSON, salarié agricole

Missel en breton, Rome : «Peurunvan» ou rien !

Mgr Guillou, évêque de Kemper, s'est récemment pointé à Rome avec un missel en breton afin d'obtenir l'imprimatur auprès de la Curie romaine. Pas question lui a-t-on répondu tant que le missel en question ne sera pas commun aux diocèses de Kemper, Landrévar, Trégar, Guenend. Trahi par les siens, le père Falc'hun doit se retourner dans sa tombe, lui qui s'était toujours battu contre le «peurunvan» qui unifiait les quatre «dialectes».

Ra strako hon bannielou.

gant Divi Kerrella (heuliad an niver, 133)

Unan eus an arouezoù koshaf a zo, eo an arvuat Goude se, hervez an testeniou koshaf, pa z eo krogel ar bannielou da goul an d'avoedeg z a zo tamm pe d'amm ganto bremañ, ar banniel koshaf anavezet e Breizh zo ur banniel gwenn gant ur groaz, deus diwar brezeloù ar groaz, anvet evel se peogwir o doa ar soudarded ur groaz warno. Er penn kentañ ne veze graet diforch ebet etre an holl dud-se, an holl o doa ur groaz. Ha neuze, deus ar soni da zizhevelat pep bro gant ur liv dishevel. E 1188 eo bet laret gant ar pab Gregor 8 da bep bro kemer ur liv dishevel. Diwar-se eo deus ar bannielou a vremañ evel brooù zo. Roet en doa da skouer ur groaz ruz d'ar Challaoued, ur groaz wenn d'ar Sabozon, ur groaz du ar Vretoned. Bro C'hall ha bro Saoz o deus eskemmet goude-se, Bro Saoz deus kemeret ar groaz ruz war fofis gwenn a zo choazh war e banniel a-vremañ ha bro C'hall he doa ur groaz wenn war ur fofis ruz da gentañ ha glas goude ha betek ar revezuli, banniel ar Challaoued a oa glas gant ur groaz wenn : ar pezh en deus roet da skouer banniel bro Gebek pe hini ar Martinik pe choazh banniel St Malo a-vremañ. E pad pell neuze, ar Vretoned, ar soudarded, al listri, e oa ganto - ur banniel gwenn gant ur groaz du.

Kemenn-se en deus padet betek an dispach, zoken pa ne oa ket Breizh ur vev dieub ken, met p o doa ar vretoned listri war o anv-int, peogwir e oa ur penn-arnielizh diazezet e Naoned. Met se ne bije ket kaer d'ar Challaoued o deus roet war dro ar 14 kantved da lakaat war bep banniel kroaz wenn Bro C'hall. Setu perak vez gwelot alies bannielou kozh Breizh gant ur groaz du met klouz ha gwenn e kreiz, gant banniel Naoned a vremañ a vez implijet gant an li-kêr, rak bez' eus reoù al gant ur groaz du eun.

Banniel-se oa banniel an dud ne oa ket banniel an dug

An dug o doa ur banniel personel a oa gwenn gant erminoù. Ha pa veze lakaet hamah war ur lestr e talvez hepen ke e oa an dug war vourzh pe e oa perc'henn an dug warni pe e oa paest ar veaj gant.

An dud n'o doa ket gwir d'ar c'hrouz se da goul ar banniel. Goude, tamm ha tamm an hini erminiget

eo o deus degemeret dreist-holl pa ne oa dug ebet ken. Goude eo bet kemmaet an dro, a bep seurt bannielou zo bet, unan gant ur groaz du hag erminoù, hag all.

Er penn kentañ, an erminoù n'o deus netra da welet gant Breizh. Deui eo an erminoù da heul Pierre Dreux deus da vezañ dug Breizh dre e zimezh gant Alix.

En en doa ur skoud ruz, melen ha glas - hini e familh - hag erminoù en ur chorn, a dalveza da zizharvalout anezh diouzh ar peurest eus e familh.

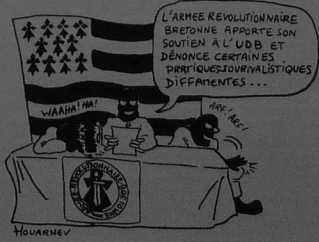
Hag a pad pell zo bet ur banniel personel gant a bep seurt liv evel-se, gant familh reterien Breizh betek ma voe divzet gant Yann III lakaat erminoù war c'horn ar skoud penn da benn. Ha neuze banniel personel an duged zo deus da vezañ gwenn ha du ivez. Met marteze n'eo ket dre zegouezh peogwir banniel ar Vretoned a oa gwenn ha du ivez.

An erminoù se o lammo eus krochenn an loen anvet erminoù, e-pad ar goañv e teu da vezañ gwenn nemet penn e lost a c'hom du bepred. Gant feur gwenn an loen e veze graet dilhad cheuc'h, implijet veze war ar skouedoù da goul erminoù evel meur a abeg, da gentañ e oa prizis, a oa brav, hag ivez peogwir e harz ouz an tan ha pa veze banniel saezul entanet war ar skouedoù ne bego ket an tan enne. Hag al liv gwenn oa un arouez eus glianed ar re a rae gant, gis pa vojenn a oa ar dro d'al loen, dre ma oa gwenn ne bije ket dezhañ bezañ louz, ha ma ranke tremen dre ur park ha bezañ louz e varve gant ar vezh, diwar-se oa deus g'ar-stur an duged : «Potius mori quam fedari» - Kentoc'h mervel evit bezañ saotret. Ur vojenn ivez staget gant Anna Vreizh zo bet kaset gant tud zo betek ar roue Heol, met se zo fads. War dro ar 13 kantved eo deus ar vojenn-se hag eo deus ar chiz vez e Breizh da dresañ al loenn penn da benn dreist-holl adalek Yann IV, a oa bet savet gant urzh an erminoù evel loenn.

An dresadennoù a reer erminoù anezhi a zo gwenn beg lost al loen, mui o 3k du a zo evel ar seurt tachou a veze ar staget ganto war ar feur gwenn, an tamm ha tamm eo deus da vezañ gis e-mañ bremañ. Ur doare trichorn ha 3 bik a us.

Met arbarek kredid eo bet an erminoù arouez Breizh abaoe ar penn kentañ. Kavet ivez kale muloch a erminoù war ar skouedoù e bro Skos da skouer pe e bro Saoz pe er brooù skandinavek.

N'eus nemet adalek ar familh Dreux ken eo deus ar chiz e Breizh. Met deui eo bremañ da vezañ arouez diazez Breizh. Kalz muloch evel an triskell a zo bet degaset war dro ar bloavezhioù 1920, 1930 evel distouez e oa Breizh ur vro goul.



Après la mise en cause de l'UDB dans un ouvrage «La face cachée de Greenpeace» où le UDB est présenté comme «la face cachée de l'UDB», le livre «réponse de l'UDB dans le Peuple Breton» de février

Kasetennoù evit ar vugale

Chut, chut, selaouit ar Roue Marc'h.

Ur pezh-c'hoari displeget gant Ar Vro Bagad, Selaou e-ser lenn. Hag ar c'hoari barzh ar penn. Le Roi Marc'h vit avec des oreilles de cheval. Parsonne ne connaît son temple sacré. Jusqu'au jour où Yeung, son valet, va l'apprendre. et, hélas, le dévoiler aux racines d'une aubépine.

Ce livre-cassette a été conçu dans le même esprit que les deux autres productions : «Chut, chut, selaouit !» publiés en 1992 et 1994. Il présente cette fois un texte de théâtre : Ar Roue Marc'h conté par Ar Vro Bagad.

Un moyen pour les enfants de découvrir l'un des plus importants contes traditionnels du répertoire celte et ceci en associant lecture et écoute.

A partir de 6 ans.
Chut, chut, selaouit Ar Roue Marc'h (85 F).
Chut, chut, selaouit adarre ! (85 F). Frais d'expédition (15 F).
A-bouez-penn ! vout-Lavengat / 29249 Guisery, 02.98.25.47.95.

Rond al loened - La ronde des animaux.

16 chansons et complines à découvrir avec Mona Jaouen.

Prix de souscription : 80 F TTC (à l'ordre de NL édition) - Prix public : 90 F TTC.
1 cassette audio de 60 minutes avec 16 chansons et complines + 1 livret de chansons.

Maigorn (Escargot), Un Daou Tr (Un Deux Trois), Aval ruz (Pomme rouge), Kwag - Kwag, Ha me bij din (Moi j'aime bien li), An arzh bian (Le petit ours), Marzhin (Merlin), Ar wananenn (L'abeille), Sklap sklap - Ar biziou (Les doigts), Aman' mah ar pad (Lui se trouve le pré), Rond al loened (La ronde des animaux), An engav (La rencontre), An hanter zismuzhev (La demi-semaine), Ma c'hanoaouenn (Ma chanson), Kesti ar spaz (Le château de l'arfenne).

NL Edition - BP 326 - 29183 Concarneau Cedex. Tél.02.98.97.80.80 - RCS Quimper B 352 015333

Levraoeg Breizh e Plijidi

Bibliothèque destinée aux ouvrages en langue bretonne et fonctionnant en langue bretonne.

Euriou digentil al levraoeg - Heures d'ouverture de la bibliothèque -
Merch'er yaou - Mercredi, Jeudi - 9h-12h30, 14h-19h.

Gwener - Vendredi - 9h-12h30, 14h-18h30.
Koumanant d'al levraoeg, Abonnement à la bibliothèque : 50 lur/breizh hag 20 lur/breizh dindan 18 vloaz. 50 Fian et 20 Fian moins de 18 ans.
6 strada Sant Par, 22720 Plijidi, Plessidy. Pigtél. 02.96.21.46.89.

Lycée Diwan à Karaez, Emgann s'en félicite.

Emgann Kreiz-Breizh (Centre-Bretagne) se félicite du choix de Karaez pour l'implantation du futur lycée Diwan.

Dans un Centre-Bretagne en voie de débetonnisation rapide et en proie à un exode massif de sa jeunesse par manque d'emploi qualifié, ce lycée bretonnant apporte une bouffée d'oxygène à l'emploi et peut provoquer le choc psychologique indispensable à la sauvegarde de la langue bretonne dans la vie sociale et familiale du Centre-Bretagne.

EMGANN

Plan rectoral contre charte européenne : une intoxication médiatique soigneusement orchestrée.

L'avis prononcé depuis plusieurs jours était resté confidentiel : le temps pour Toulong de préparer le terrain lors de sa venue à Rennes le 26 janvier...

C'est une « suite » qui sera à l'origine de la publication par « Le Monde » du 6 février de l'opinion du Conseil d'Etat à la ratification de la Charte Européenne jugée incompatible avec l'article 2 de la Constitution : « la française est la langue de la République ».

La portée de cet article adopté en 1952, sur proposition d'un ministre socialiste de l'époque, ne fait plus de doute : c'est le verrouillage de toute reconnaissance d'un statut de droit pour les langues minorisées de l'Hexagone.

Evidente aussi, la supercherie de Jacques Chirac à Kemper en mai dernier, selon qui « rien ne s'opposait à la signature de la Charte par la France » mais sachant bien que, le moment venu, il lui serait possible de se réfugier derrière une décision du Conseil d'Etat... et de laisser aux socialistes le soin d'assumer leur part de responsabilité.

Il restait à faire admettre l'idée que ce refus n'entamait en rien « des droits des langues et cultures régionales ».

Ce rôle revenait au Recteur d'Académie, Lostis, dont l'action éminemment politique, à défaut d'être éducative, n'est plus à démontrer. Le 7 février, 20ème anniversaire de la Charte Culturelle Bretonne, M. Lostis battait le rappel de la presse pour présenter son « plan en

faveur de la culture bretonne » dont on attend toujours la mise en œuvre depuis l'annonce de septembre 1996...

Il pouvait compter sur les services de Didier Eugène dont les articles dans « Ouest-France » interviennent toujours à point nommé pour rabaisser la portée de la Charte Européenne et tourner en dérision les efforts en faveur de la langue bretonne.

Ce dernier n'écrivait-il pas déjà, le 6 mars 1993, le matin même du rassemblement à Kemper de 5 000 personnes en faveur de cette Charte : « en matière d'enseignement de la Culture, la Charte ne changera rien sans doute pas grand-chose à la situation actuelle du breton... » une langue de plus en plus adossée mais de moins en moins parlée ?

Qu'en est-il en vérité ? Des budgets réduites au regard de ceux engouffrés en Ile-de-France et des repercussions économiques de la culture bretonne. Une formation d'enseignants marginale ; un recrutement laissé au hasard, incapable de satisfaire la demande. Une quasi-inexistence de la langue dans les médias et la vie publique condamnant, à terme, les efforts des enseignants de breton pour assurer la pérennité de l'usage social de la langue. Bref, la poursuite, malgré des mesures et des chiffres dont l'importance est systématiquement gonflée, d'une politique inflexible d'échouement de la langue bretonne.

Le « plan Lostis » fait partie de ces écrans de fumée : il est une tentative de déviation de la demande expr-

mée en faveur d'un enseignement de la langue et dans la langue ; il est inefficace puisqu'il n'intègre aucune action de formation des enseignants ni de modification des programmes ; il est économiquement inacceptable au vu des moyens dont sont privés l'enseignement, les formations initiale et continue et l'éducation pédagogique en breton. Enfin, il n'est pas le fruit d'une concertation avec les parents, les enseignants et leurs associations : son élaboration, sans aucune consultation du « Conseil Académique de Langue et Culture Régionales » relève strictement d'un agenda politique.

Sa seconde présentation à la presse, après la décision du Conseil d'Etat et alors que sa mise en œuvre (?) dans les établissements n'est toujours pas effective, en est la preuve.

L'Union des Enseignants de Breton rejette d'autant plus vivement l'option d'une « culture » bretonne opposée à la langue qui en est l'âme, que cette politique expérimentale en Bretagne est le galop d'essai d'une nouvelle stratégie hexagonale.

La langue bretonne est à nouveau rejetée dans l'illégalité : le message a, au moins, l'avantage d'être clair.

Jean-Do ROBIN
(Union des Enseignants de Breton)

Chirac et la Charte. Entre ratification et manipulations

En mai 96, à Kemper, des Bretons avaient trouvé un certain Jacques Chirac favorable à la ratification par la France de la charte des langues régionales ou minoritaires. En réalité, cet homme politique qui a plus d'un tour dans son sac s'était seulement engagé « à faire examiner la question ». Ne lui faisons pas dire ce qu'il n'a pas dit.

Jacques Chirac a tenu parole : il a demandé son avis au Conseil d'Etat. Nous ignorons l'intitulé exact de la question mais celle-ci devait être du genre : « existe-t-il des contradictions entre la charte et la constitution ? ». Ni moins, ni plus. On ne pouvait que constater cette opposition entre les deux textes, pas besoin d'être juriste pour cela.

En réalité, la manœuvre fut plus subtile. Les hommes politiques savent distinguer les textes et l'esprit des institutions. Le Conseil d'Etat rend des arrêts qui s'imposent à tous et aussi des avis. Parmi ces derniers, tous n'ont pas la valeur juridique. Ainsi, on distingue les avis conformes ou un texte prévoit que l'on doit l'avis d'une autre institution et l'avis obligatoire ou on doit prendre l'avis d'une institution et on ne peut pas obtempérer de la suivre et l'avis facultatif ou on peut prendre l'avis et le suivre ou ne pas le suivre. L'avis rendu dernièrement relève de cette catégorie. M. Chirac n'était pas obligé de demander son avis et passer outre, c'est-à-dire signer la charte mais cette dernière devait être ratifiée par le parlement. Des parlementaires n'auraient pas manqué de saisir le Conseil constitutionnel. Ce dernier aurait déclaré qu'un engagement international comportant une clause contraire à la constitution. Falsification de la ratification ou de l'approuver ne peut intervenir qu'après la révision de la constitution. Le jeu aurait été bloqué une autre fois. Chirac, en demandant son avis au Conseil d'Etat lui a fait endosser la responsabilité de son opposition personnelle aux cultures minoritaires.

En mettant en exergue l'obstacle que constitue l'article 2 de la constitution qui fait du français la langue de la République, Chirac a tendu un double piège aux socialistes français et au mouvement breton. Aux socialistes français, il compte leur rappeler que cet amendement fut voté en 1992 à leur initiative... Six ans après (s'il revient au pouvoir...) ces derniers défendent le ce qu'ils ont fait ? Rien n'est moins sûr. Au mouvement breton, il va proposer une ratification à la carte pour amener celui-ci à une baisse de ses prétentions. De plus, celle-ci lui permettra de mettre un coin entre les socialistes en Bretagne et certains éléments du mouvement breton. Ensuite, président de la République et socialistes français se rejoignent de ce que le dossier fasse de l'immobilisme. Les socialistes passeront pour des méchants et Jacques Chirac pour un homme de progrès et le tour est joué.

Finalement, ne seront trompés que ceux qui auront voulu être trompés. Contrairement à ce que croit le public, les motifs d'inconstitutionnalité sont très nombreux. Après la révision constitutionnelle (sur l'art. 2 qui fait du français la langue de la République), la charte signée et ratifiée, faisons confiance aux juristes français pour trouver de nouveaux motifs (ex art. 2 de la France est une République une et indivisible, l'art. 2 de l'article Cotteret à la valeur de loi organique, etc.). Une course de léniens s'est engagée contre notre langue et notre culture ; on ne nous donnera les moyens de faire vivre notre langue et notre culture que lorsque celles-ci seront mortes. Le seul langage juridique que comprennent les français est : « La forme prime le droit », tout le reste n'est que sottises.

Hervé PERSON
Salarié agricole

Soutien à Stephen King.

Stephen King est l'un des trois « Irlandais de Vincennes » arrêté en août 82 par le GIGN avant d'être innocents (les preuves, des armes, avaient été dissimulées par les gendarmes en question avant la perquisition !). Dix ans après, le juge Le Vert le faisait interpellé, son adresse ayant été trouvée dans l'appartement d'un couple breton/basque. Fin 95 il était condamné à un an de prison pour « association de malfaiteurs ». S'étant toujours déclaré innocent dans cette affaire, Stephen King a fait appel du jugement. Des pétitions de soutien circulent. Le mars de Plogastell et « Solcanté Irlande » ont énormément publié leur solidarité au camarade irlandais injustement condamné.



(Photo Louis Blonce)

Malaise en Ulster

Depuis quelques temps, des résidents des quartiers catholiques de Belfast se sont organisés en milices. Equipés de battes de base-ball, de barres à mines et parfois de talkies-walkies, ces groupes jouent les flics à la place des flics.

A l'origine de cette police parallèle, il y a parfois des militants du Sinn Féin enervés par des fous du volant. Car de jeunes Irlandais, ivres ou drogués, violent des voitures qu'ils utilisent ensuite pour des poursuites infernales dans les rues. Le plus souvent, ils incendient les voitures après leurs expéditions. C'est ce qui semble gêner le plus les habitants des quartiers catholiques qui se plaignent du bruit et des dégâts. Quand ils attrapent une équipe de ces « joyriders », ils les punissent à « leur manière ». Souvent expéditivement, les milices populaires écrasent les articulations de ces fous de la vitesse et de la délinquance.

Face à une situation qui se dégrade, les Irlandais se sont organisés comme ils l'ont pu. Même si parfois il s'agit seulement de « raccompagner » les « joyriders » (quelques fois très jeunes), les manières de ces milices peuvent faire peur.

Le problème réside en fait, dans l'actuelle situation en Irlande du Nord. L'occupation britannique de l'Ulster étouffe le peuple irlandais. Les jeunes des quartiers

catholiques de Belfast notamment, sont extrêmement touchés par le chômage et la précarité. A cela s'ajoute la privation de leurs droits et libertés fondamentales. Comment alors, ne pas dérailler ?

La Grande-Bretagne responsable.

Bien entendu, la police britannique profite de tout cela pour décrier le mouvement irlandais de libération nationale. Elle fournit des chiffres quant aux punitions infligées aux « joyriders » par les groupes de résidents catholiques. Mais elle peine à reconnaître ses erreurs. Par exemple, en 1990, une jeune Irlandaise, Karen Reilly, a été abattue par un peloton de parachutistes. Ils avaient pris les occupants de la voiture dans laquelle elle se trouvait pour « équipage terroriste », selon leurs propres termes. On fait peu de bruit de ce genre de bavure justifiée soi-disant par le caractère explosif de la situation en Ulster.

Pour l'occupant britannique, c'est la faute aux nationalistes. La Grande-Bretagne occupe l'Ulster mais ne veut surtout pas en assumer les conséquences. S'agit-il de bébés, de vice ou d'autre chose ? En tout cas, la lutte de libération nationale en Ulster est toujours aussi nécessaire.

Bloody Sunday : l'Etat britannique assassine.

Le 30 janvier 1972, à Derry, une manifestation pour les droits civiques en Ulster se termine par la mort de quatorze Irlandais.

Ving-cinq ans après le tristement connu « bloody Sunday », un nouveau livre accable l'armée britannique.

Dans les années 70, une loi d'exception permet à la police et à l'armée anglaises de bafouer en toute légalité les droits des catholiques en Irlande du Nord. Les arrestations sont sommaires et ne nécessitent ni mandat, ni même de prétexte. A partir du moment où vous faites partie de la communauté catholique, républicaine, on peut vous arrêter.

Plus que les de cette situation, les Irlandais se sont organisés et ont manifesté. Comme c'est alors l'habitude, des pierres sont jetées contre l'armée britannique. Celle-ci, installée dans la province de Derry depuis 1969, intervient et tue treize militants. Un quatorzième mourra à l'hôpital.

Ces révélations sont l'occasion de se rappeler la façon dont l'occupant britannique traite le peuple irlandais. Cela concerne aussi les recherches. Et plusieurs députés travaillistes ont même demandé que l'enquête soit renouvelée. Affaire à suivre...

Un document révèle des témoignages « oubliés » et des documents officiels déclassifiés des dossiers secrets. De plus, des enregistrements pirates permettent d'éclairer la thèse d'une opération militaire des plus calculées. Ainsi, des parachutistes se seraient posés aux coins des rues et des tireurs d'élite et des soldats d'infanterie auraient froidement abattu plusieurs militants.

Voilà comment le gouvernement britannique répond aux revendications légitimes des Irlandais. Et surtout, voilà comment elle se débarrasse d'indésirables, de militants « gênants ».

Ces révélations sont l'occasion de se rappeler la façon dont l'occupant britannique traite le peuple irlandais. Cela concerne aussi les recherches. Et plusieurs députés travaillistes ont même demandé que l'enquête soit renouvelée. Affaire à suivre...



En Ecosse... Pas de recensement !

Les défenseurs de la langue écossaise (Scots language) sont déçus. Après une longue campagne, le Scottish Office a répondu leur requête d'inscrire une question sur l'écossais dans le Recensement de 2001.

Malgré l'estimation que 30% de la population se considéreraient comme des locuteurs de Scots, le General Register Office for Scotland a décidé que, particulièrement dans les régions industrielles, la langue était... trop mélange à l'anglais pour que les réponses soient valables !

Une remarque cependant : le parti Conservateur commença à utiliser le Scots dans sa campagne électorale en Ecosse.

Que nos amis écossais ne s'étonnent pas : de tels refus font partie des procédés que les Etats « démocratiques » utilisent couramment pour éluder nos revendications et nous déjouer. A nous tous d'y répondre en accroissant nos efforts et notre détermination.

Komite Emgann Menez Are a ginnig deoc'h deizadurioù iwerzhonat 1997 :

- Deizdarad Sinn Féin :
 - + ur portred liv bez miz
 - + divyezhek / iwerzhonag - saoznag
 - + priz : 50 lur.
 - Deizdarad Republican Sinn Féin :
 - + ment : 26 x 21,5 cm
 - + ur portred gwenn ha du bez miz
 - + divyezhek / iwerzhonag-saoznag
 - + gouestlet d'ur varo gwaoc'h diskrig debrñ 1981
 - + priz : 50 lur.
- Tloupad : 02 98 68 77 22

Euskadi.

Solidarité avec Herri Batasuna.

« A l'heure où la situation politique au Pays Basque ne cesse de se tendre et au moment où la gauche internationale Basque et plus particulièrement le parti Herri Batasuna (HB) sont la cible de l'état espagnol, le comité Emgagn du pays Nantais tient à se solidariser avec les dirigeants de HB incarcérés. »

Concernant le décès du prisonnier Jose Maria Aranzamendi, nous tenons à rappeler qu'il a été retrouvé pendu dans sa cellule à Madrid les mains liées dans le dos, que le psychiatre de la prison où il était incarcéré l'avait rencontré quelques heures auparavant et a déclaré que le prisonnier ne semblait présenter aucune tendance suicidaire, que la famille du défunt a demandé une seconde autopsie. Quand on connaît le degré d'implication de l'état espagnol (et de policiers français) dans l'affaire des GALs on ne peut que redouter la résurgence d'un tel phénomène, particulièrement opportun pour faire capoter d'éventuelles négociations entre l'état espagnol et le mouvement de libération nationale basque, négociations pourtant relancées par de nombreux acteurs de la vie politique basque. Nous nous associons donc également aux doutes concernant le prétendu suicide d'un dirigeant d'HB Jose Aramburu, découvert lui aussi pendu dimanche à son domicile non loin de Bilbao.

Nous demandons à l'ensemble des partis et forces politiques sensibles au droit à l'autodétermination des peuples de réclamer l'ouverture de négociations de paix entre l'état espagnol et l'ETA.

De plus nous annonçons que nous organiserons une tournée de dirigeants d'HB en Bretagne au printemps prochain afin d'appuyer leurs revendications concernant l'ouverture de négociations de paix.

Comme par de nombreuses fois par le passé le peuple breton se dot d'être au côté du peuple basque en lutte pour ses droits.

Emgagn Bro Naoned

La «justice» américaine et les Indiens.

Justice de m... !

Une fois de plus, la justice américaine prouve qu'elle n'est qu'une mascarade. Cette fois encore, ce sont les Indiens qui font les frais des dysfonctionnements de l'appareil judiciaire du Géant. Pour Leonard Peltier, la non-justice dura depuis vingt ans. Depuis vingt longues années, cet Indien sois est emprisonné pour un crime qu'il n'a pas commis.

Peltier retour en arrière : l'histoire du génocide indien est bien connu. Pendant plusieurs siècles, les migrants anglo-saxons et européens ont repoussé les Indiens toujours plus loin, les ont massacrés et ont pris leurs terres. En 1887, à la reddition de Geronimo, les premières réserves sont créées. Dans ces immenses ghettos, la résistance n'est plus à peu organisée. C'est autour des thèmes de la terre, de la reconnaissance du peuple indien et de sa culture qu'est né l'AIM (American Indian Movement), en 1968. La violence du mouvement et le rétalit echo international de l'organisation se sont mis à sérieusement déranger les autorités américaines.

Leonard Peltier s'est très rapidement engagé dans la lutte de libération de son peuple. Notamment en 1973, lorsque le gouvernement fédéral du Dakota envisage de retirer quelques dizaines d'hectares à la communauté indienne dont fait partie Peltier. La tension monte et les mouvements de contestation inquiètent le gouvernement qui décide d'intervenir.

Le 26 juin 1975, des assaillants inconnus ouvrent le feu sur le camp de l'AIM. La fusillade dura près de neuf heures et fit trois morts : un Indien de l'AIM et deux agents du FBI. Trois Indiens du camp étaient alors suppliciés et une chasse à l'homme fut organisée pour retrouver Dino Butler, Robert Robodeaux et Leonard Peltier. Les deux premiers furent jugés et déclarés non coupables pour raison de légitime défense. Entre temps, Peltier s'était évadé au Canada sur le conseil des Ancêtres. Il fut arrêté et extradé. Jugé dans le Dakota du Nord, il ne fut pas autori-

sé à plaider la légitime défense. Le procureur américain accusa Peltier d'avoir tiré les balles ayant entraîné la mort des deux agents du FBI. Le jury (au passage, composé uniquement de Blancs...) a reconnu Peltier coupable et l'a condamné à deux peines de prison à vie.

De nombreux vices de procédure ont été décelés. Tout d'abord, Leonard a été arrêté au Canada puis extradé sur la base de faux témoignages. Les résultats de l'enquête balistique ont été faussés par le FBI qui a également dissimulé certains éléments essentiels pour la défense de Peltier. Bien entendu, le gouvernement fédéral et la pseudo justice américaine n'ont pas cherché à vérifier tous ces éléments pourtant dénoncés par les défenseurs de la cause indienne. Jusqu'au jour du 9 novembre 1993 où le procureur chargé du dossier de Leonard Peltier en 1976, a admis devant la cour. «Nous ne savons pas à qui a tué les deux agents». Malgré cette déclaration, Leonard est toujours en prison. Ses demandes de mise en liberté conditionnelle (la dernière datée du mois de mars 1996) sont sans cesse rejetées.

Cette parodie de justice semble absurde et pourtant elle est bien réelle comme le sont les vingt ans de non-justice endurés par Peltier. On savait la justice américaine corrompue et raciste mais ici elle brille en plus par sa mauvaise foi qui ne peut que rajouter à son manque de crédibilité. «Au pays de la liberté», on emprisonne à tour de bras tous ceux qui peuvent déranger mais Leonard Peltier affirme qu'il faut être «conscient qu'aucun esprit ne peut être emprisonné s'il est fort et s'il se bat pour ne pas se laisser soumettre».

Pour soutenir Leonard Peltier, nous pouvons appeler un pétition demandant sa libération (elle est disponible au «comité relais 35- 5 rue de Saintonge, 35700 Rennes). Vous pouvez aussi contacter le : LPDC (Comité de Défense de Leonard Peltier), P.O. box 583, Lawrence, KS 66044 (aux Etats-Unis).

S.G.

Malte, un pont en Méditerranée.

La République de Malte (Repubbika ta Malta) se compose d'un archipel de cinq îles situées en Méditerranée centrale à quelques 90 km du sud de la Sicile. Elle a une superficie de 316 km² répartis entre l'île de Malte (246 km²), l'île de Gozowes (67 km²) et l'île de Kemmunia. Elle comprend des îlots inhabités.

Avec 363 000 habitants, Malte a une densité démographique de 1 150/km² propre aux grandes concentrations humaines. Elle dispose d'une organisation territoriale unitaire, sans provinces ni communes. Son pouvoir est centralisé dans la capitale. Les districts électoraux sont les seules divisions existantes.

Langue.

Malte par sa situation géographique, au milieu de la Méditerranée, une mer qui a connu un transit ininterrompu de tant de civilisations et de cultures, la composition de sa population est assez hétérogène. Cette hétérogénéité se retrouve clairement au plan linguistique. Langue en tant que telle, malgré tout, le maltais, d'origine sémitique, dérivé du phénicien et de l'arabe, unit la population. Depuis 1934 le maltais est juridiquement et politiquement la langue du pays. C'est ainsi que les Maltais affirment ou réaffirment que l'italien en voie de se substituer alors au maltais, n'était pas la langue propre de Malte. Ils en font de même ensuite pour l'anglais quand Malte commença à dépendre de la Couronne anglaise.

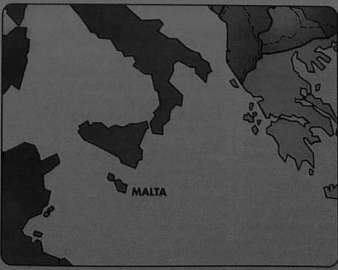
Il faut pourtant préciser que même si le maltais est une réalité bien palpable dans l'archipel et de fait le vecteur de communication normal et majoritaire parmi la population, l'anglais fut du même statut officiel que la langue du pays, et l'italien, actuellement en perte de vitesse, est encore compris et parlé dans certains milieux.

En matière d'éducation, l'école maternelle ne se fait qu'en maltais tandis que l'anglais apparaît comme langue complémentaire à partir du primaire. Quand à la presse écrite, il existe trois journaux d'actualité. L'un est écrit en anglais et les deux autres en maltais. Mais sur le marché des revues, ce sont les publications de langue anglaise qui arrivent régulièrement à Malte qui dominent.

Il en résulte que les publications en maltais sont mis en petite minorité par la presse anglo-saxonne. Ce phénomène peut être préjudiciable au maintien du maltais mais les autorités du pays tentent d'équilibrer la situation en insistant sur l'importance de l'équilibre social de la langue propre.

Histoire.

La situation géographique privilégiée de Malte au milieu de la Méditerranée a de tout temps suscité



puissances occidentales : l'état britannique continua à maintenir intacts ses bases militaires tandis que l'OTAN, en échange d'importants apports à l'économie maltaise, renforça et amplifia ses bases.

Au début des années soixante, la croissance de l'économie maltaise dépendait des profits générés par les différentes installations militaires sur l'île. Malgré l'apparent bien-être économique que cette dépendance apportait à la société maltaise, Malte vivait en situation d'inégalité d'autant plus que la situation de dépendance freinait un développement économique capable de générer des richesses à partir de ses ressources propres. L'effort pour sortir de cette situation, qui va se poser sous le gouvernement travailliste surtout de 1976 à 1979 sera de trancher le lien de dépendance économique et politique avec la métropole. Cela va se traduire par une forte stimulation du développement industriel basé particulièrement sur la construction et le tourisme.

En quinze ans d'indépendance, la structure politique et sociale de l'archipel va prendre des formes de plus en plus fermes et décomplexées, avec l'approbation des pays sous l'orbite de l'URSS, qui vont faciliter la décision prise par le gouvernement maltais en 1979, de ne renouveler le contrat de concession à aucune des bases militaires de l'archipel. Le non-renouvellement de ces contrats implique encore plus la nécessité d'approcher de nouvelles formes de développement économique qui permettent à la population maltaise de maintenir et d'améliorer son niveau de vie.

En accord avec une planification concertée par la majorité de la population les efforts de modernisation se concentrèrent sur le tourisme, sur l'agriculture destinée à l'exportation et sur l'amélioration des infrastructures portuaires pour exploiter au maximum la situation géographique de l'île.

En 1981 le gouvernement maltais fit un pas de plus vers l'indépendance réelle en déclarant officiellement que l'état maltais s'engageait en état neutre et non aligné. Cette déclaration marqua une inflexion importante dans l'histoire de Malte. Elle indique la fin d'une île de Malte soumise aux intérêts géopolitiques de pays tiers. Les Maltais se libèrent des équilibres néo-coloniaux complexes et fragiles que des puissances de tous ordres, mondiales ou simplement méditerranéennes ont tissé constamment autour de l'aire géographique où se situe ce petit archipel entre les grands du Nord et du Sud.

Ainsi, sur la scène politique internationale marquée par la bipolarisation, Malte a su maintenir des relations commerciales et de coopération avec les Etats Unis d'Amérique et en même temps avec la Chine communiste, avec l'Italie et les pays du Magreb surtout avec la Libye et la Tunisie. Progressivement, avec la fin des années 80, les relations commerciales de Malte se sont déplacées vers les pays de l'Union Européenne, en premier lieu la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Allemagne.

La difficile cohésion de la politique intérieure.

Si les grandes lignes des politiques économiques et étrangères semblent bien marquées, la cohésion politique intérieure est loin d'être une réalité. Influencée par la tradition britannique, la vie politique maltaise s'est caractérisée dès le début de l'indépendance par un système de bipartisme dominant, représenté par le Parti Travallista, social-démocrate et le Parti Nationaliste, libéral, pro-occidental et catholique.

Le Parti Travalliste fut pendant ses années au pouvoir (1971-1987) le moteur des principaux chan-

Les Basques animent le Noël de la police.

Chaque année, c'est devenu une tradition, des cars moment d'Euskadi entre Noël et Jour de l'An pour l'événement de la solidarité des familles et des amis aux étages de l'état français (ils sont une soixantaine, hommes et femmes) défilés dans les processions en majorité en Région Parisienne. D'habitude, cela se passe dans une atmosphère plutôt bon enfant, les grands-mères et les bébés ayant leur part de chants et de danses devant Frescos ou la Santé. Au son du traipèta, on lit les noms des prisonniers, on envoie des ballons aux couleurs de l'ikurina, on repart un peu le paysage parisien, on lit les slogans de la liberté et de la solidarité.

On mist volé, la police parisienne garde un culéant souvenir de la grande manifestation du printemps 95 : plusieurs centaines de militants étaient venus exposer le regroupement des prisonniers et l'annule devant Notre-Dame. Paris en avait gardé les traces (notamment un immense «Gora ETA» sur la lion de la place Denfert-Rochereau) pendant des mois, et sa police avait décidé persona non grata qu'on ne passe la frontière le 11 novembre 1995, à l'ouverture du procès de la solidarité, et pourquoi l'hommage de Noël 1995 s'était traduit par des batailles entre les familles et les CRS les faisant remonter dans leurs cars assésés qu'ils présentaient en désordre.

Aux quatre cars moments d'Euskadi se joignaient cette année deux délégations venues d'Occitanie et de Bretagne initialement prévu devant la prison de la Santé, le rendez-

vous était décalé au port Saint-Michel, à proximité du palais de justice. Environ 170 personnes entament une manifestation qui devait les mener jusqu'à Beaubourg. Le port Saint-Michel étant bloqué par une armée massive d'individus en uniforme, les manifestants tentèrent de traverser la Seine sur le Pont-Neuf. On les attendit une nouvelle horde hostile. Et pas moyen de faire demi-tour : d'autres uniformes les prirent à revers. Dans l'expectative, les manifestants, histoire de se réchauffer, entament quelques danses tandis que la police pensait. Ce qui prit un certain temps, d'habitude, on arrête la fête et/ou la queue de manifestation, on ne se fait ni détail, c'est camouflé toute la manifestation, la police ayant fini de penser, embarquée par groupes d'une vingtaine de personnes dans les cars gris de la préfecture de police, en direction de deux commissariats : Beaubourg et la Goutte d'Or. Aucune violence ne fut alors à déplorer : les manifestants se laissèrent embarquer avec un maximum de bonne volonté, voire même de bonne humeur.

Au commissariat, fouillé rapide (la seule Croix-rouge de service fut vite débordée, les femmes étant nombreuses) interrogatoire d'identité. Malheureusement, les interpellés ne comprenant pas un traître mot de ce qu'on leur disait en français, le dialogue tourne court. Un policier impatissant fut mandaté pour servir d'interprète. Mais il dut admettre son incapacité à communiquer avec ces gens qui «ne comprennent pas ce qu'il disait alors qu'il parlait vraiment espagnol». Au ne comprenant pas qu'il ne comprend pas...

La plaisanterie durant plusieurs heures, les manifestants eurent le temps de découvrir certains aspects particulière-

ment attendrissants de la police parisienne. A un jeune portant le keffiyeh, on fit l'erreur : «Les Basques, ça vient d'où ? Du Magreb ? Tes bouquins ?»

Deux autres évoquent leurs faits d'armes avec nostalgie : «Ce me rappelle la rafle qu'on avait faite à la Forêt du Irène. On en avait ramassé au moins 60 ou 60...» «Oui, mais c'était des Bougnoules ! Ce, ce sont des Basques, et les Basques, ce sont une vraie race...»

Comme on commença à s'émouvoir ferme, les interpellés entament quelques danses, quelques chants, et tant qu'on y était, quelques sandwichs de reconfort.

Malheureusement, les files n'avaient pas tous envie de faire la fête, et Sony Onaldson rapporte dans Libe du 30 décembre comment un jeune de 14 ans se ramassa une batte pour ravoit pas compris qu'on lui disait en français et «pre encore» avoir répondu en basque.

Le temps de faire revenir les cars qui avaient amenés les manifestants à Paris et de les y faire remonter, les files raccompagnèrent le tout jusqu'au péage de l'autoroute (40 à 50 km environ... des îlots qu'ils se perdent en route). Les Bretons rétalent de monter dans les cars, n'ayant pas envie de partir en vacances en bas, c'est en lougoun de police qu'ils étaient raccompagnés à leur point de départ.

De toutes façons, avec le temps qu'il faisait, il faisait plus chaud à manifester à l'intérieur que dans les rues de Paris.

L'insoumis Zigor Arrieta, arrêté avec les autres, était conduit à sa caserne mais Enbata nous rassure sur son sort : il a aussi bénéficié d'une permission.

Extraits de «Droit d'Asile» 35/36

Etrebroadel

Et le futur ?

Les observateurs de la situation actuelle de Malte s'accordent à affirmer que les Maltais vivent en ce moment même l'une des périodes les plus prospères de leur histoire. Ils ont un cadre juridique reconnu et respecté. Ils jouissent d'une situation linguistique qui à première vue semble plutôt bonne. Ils disposent d'un développement industriel remarquable (actuellement l'industrie maltaise occupe 27,8% de la population active et constitue 34% du PIB). Ils profitent d'un calme social, même tendu, qui leur permet de donner des garanties aux services liés au tourisme.

Mais il y a des nuages qui léignent de gris ce panorama. D'un côté, il existe une profonde division au sein de la population maltaise, provoquée par la perspective qui semble inévitable de l'intégration à l'Union Européenne. Est-ce que cette adhésion ou intégration dans une organisation aussi grande ne sera-t-elle pas absorbée, démembrée et cédée de façon irréversible ? Ce sont les questions que se posent les Maltais aux dernières s'ajoute une autre question plus grave : les Maltais seront-ils capables de conserver leur propre identité ? En tout cas, par mesure de prudence, les Maltais vœulent savoir jusque dans le moindre détail, ce qu'impliquera leur

entrée dans l'Union Européenne en matière d'identité nationale et d'acquis sociaux, culturels et économiques.

À propos de l'avenir de la langue, même si elle est protégée par un statut officiel les Maltais n'ignorent pas que la lutte avec l'anglais, également langue officielle, est inégale. La lutte serait encore plus difficile si le contexte de la vie quotidienne transcendait l'archipel, cessait d'avoir la protection des frontières et que l'Europe soit l'Europe sans frontières internes. Le peuple maltais, de l'homme de la rue à l'élu doit être conscient, s'il ne l'est déjà, que dans le contexte européen il peut entrer dans une dynamique contradictoire d'apprentissage d'une langue qui, de fait, va devenir inutile tout en étant la langue propre du pays. Et qu'il peut cesser de l'utiliser pour le bénéfice de la langue « la plus utile d'Europe » que l'anglais. L'avenir du Peuple maltais, de Malte, se trouve sûrement dans les réponses qui lui donneront eux-mêmes à ces questions. Aux dernières élections il n'est pas indiqué vers où ils veulent aller. Il s'agit de voir au cours des prochains mois ou années si le renfort ou non leurs options actuelles.

Francesc de Dalmaes en Europe de les Nations 31
Barcelona (Traduit du catalan par la rédaction de
Combat Breton)

Lettre à Monsieur Alberto Fujimori, Président du Pérou.

Par la présente, nous sollicitons votre intervention pour arrêter le Projet spécial Tacna PET du ministère de la Présidence, mis en place dans le district de Tacna, département de Tacna. Le problème incriminé porte sur le forage continu de la palca péritroque de cette zone à partir des 15 puits construits au cours de la décennie 80. Il s'agit d'une région qui connaît une sécheresse grave atteinte au fragile équilibre naturel du lieu.

Les puits de forage ont entraîné une véritable catastrophe écologique, humaine et sociale, dont les premières victimes sont les populations paysannes aymparas de la région. La situation est si grave que les habitants risquent d'être exterminés par le manque d'eau. L'exploitation effrénée de la nappe phréatique, rarement renouvelée à cause de la faible pluviométrie dans cette région d'altitude, a non seulement fait baisser considérablement le niveau de l'eau et asséché totalement les pâturages des auquénides (lamas, alpagas...), mais a également diminué définitivement l'agriculture d'irrigation, ce qui a eu un impact sur la culture sèche (dépendant de la pluie).

La poursuite du forage de l'eau - jusqu'à 50 puits - créera une aridité irréversible hypothéquant l'histoire et le développement humain du Pérou.

Nous nous demandons comment un tel projet a-t-il pu voir le jour, au mépris des traités internationaux, dont la Convention 109 de l'Organisation internationale du travail qui protège les ressources naturelles des peuples autochtones. Et nous estimons, Monsieur le Président, que la Décennie des peuples indigènes décrétée telle par l'ONU (1993-2003) devrait vous donner ici l'occasion de préserver par un geste exemplaire l'un des éléments de l'immense richesse humaine, écologique et culturelle de ce pays unique que sont le Pérou (...).

Mr Fujimori - Présidente de la République - Palacio de Gobierno - Plaza de Armas - Lima 1 - PEROU

Notre soutien aux peuples en lutte.

EMGANN se déclare solidaire avec tous les peuples qui mènent une lutte de libération nationale. Qu'ils soient Basques, Kurdes, Palestiniens... leur lutte est identique à la nôtre et à ce titre nous ne pouvons que les soutenir. Nous estimons que la paix ne sera obtenue que lorsque les peuples seront respectés pleinement dans leurs droits politiques et culturels.

Les peuples qui mènent leur lutte de libération ont pris des chemins différents pour accéder à leur indépendance. EMGANN ne porte pas de jugement, soutien ou condamnation, sur les moyens qu'ils utilisent pour arriver à leurs fins. C'est la nature de leur combat, la lutte de libération nationale que nous soutenons.

Lors des événements récents avec les réfugiés basques en Bretagne et la politique inique de l'Etat français livrant à la torture espagnole ceux qui avaient trouvé asile au pays, la position d'EMGANN a été sans ambiguïtés : nous avons soutenu les Basques et les Bretons qui les avaient hébergés. Nous poursuivons notre politique de solidarité envers les différents minorités en lutte.



gements qui caractérisent Malte aujourd'hui : une ferme volonté de non-alignement et l'approbation d'une nouvelle Constitution qui convertit le pays en République.

Cette Constitution, approuvée en 1974, confia le pouvoir législatif à une Chambre des Représentants formée par 69 membres élus au suffrage universel tous les cinq ans. La Chambre des Représentants est chargée d'écrire, également tous les cinq ans le Président de la nation. Tout en restant dans le Commonwealth l'Etat maltais s'est doté d'un Président comme chef d'Etat. Le pouvoir exécutif est exercé par le Premier Ministre et le Conseil des Ministres issus de la liste majoritaire à la Chambre des Représentants.

L'arrivée au pouvoir en 1987 du Parti Nationaliste a provoqué une certaine coupure avec les politiques de neutralité qui avaient caractérisé Malte pendant les deux décennies antérieures. Ainsi, tandis que le nouveau gouvernement renforçait les liens avec les pays de l'Europe de l'Ouest, il détendait les relations avec la majorité des pays de l'Est de l'Europe et de l'Afrique du Nord. Il s'agissait de promouvoir une politique qui donnerait de bons résultats économiques. Moins au niveau politique tant et si bien que lorsque le Parti Nationaliste remporta à nouveau les élections en 1992, ce ne fut que par une courte marge sur le Parti Travalliste (moins de 2% de différence).

La demande officielle du gouvernement maltais faite en 1990 d'intégrer la Communauté Européenne a accentué davantage la division politique de Malte et a débouché sur des épisodes violents qui se reproduisent encore aujourd'hui de façon épisodique. De fait, pendant la campagne électorale, le principal sujet de controverse entre les deux formations principales fut l'intégration dans l'Union Européenne. Tandis que le Parti Nationaliste militait pour une intégration rapide et sous condition, le Parti Travalliste abordait la question avec beaucoup de réserves en attendant compte qu'en tous les cas, le processus affecterait une identité, une langue et une économie par lesquelles les Maltais ont vigoureusement lutté pendant des années.

Plus près de nous, les résultats des dernières élections ont récemment montré la forte division politique de l'île. Des 69 sièges de la Chambre, 35 ont été remportés par le Parti Travalliste dirigé par l'actuel premier ministre, Alfred Sant, tandis que le premier ministre sortant, Edward Fenech, du Parti Nationaliste passait à l'opposition avec un siège de différence, soit un total de 34.

Stlenn

Festival de cinéma de Douarnenez - Gouel ar filmou. 16-24 août 1997 : 20ème édition !

Depuis la première édition en 1979, consacrée au Peuple Québécois, le Festival de Cinéma de Douarnenez a visité les continents, traversé les îles, longé les isthmes et les collines.

En 19 ans, le Festival de Cinéma de Douarnenez a tour à tour invité des peuples ayant leurs propres créations cinématographiques, des peuples méisés et étouffés, ou n'ayant accès à l'expression audiovisuelle que depuis peu : amérindiens, arméniens, kirghizes, nubi, berbères, communautés immigrées.

En août 97, ce sont la Chéou et la diversité de ces rencontres que le Festival de Cinéma de Douarnenez propose de retrouver. Mais ni nostalgique, ni retour en arrière ! Plutôt une recherche de nouveaux films, de nouveaux échanges.

Le Festival de Cinéma de Douarnenez fera ainsi se rencontrer des réalisateurs venus à l'occasion d'éditions différentes, afin qu'ils partagent leurs expériences, exposent leurs situations de travail et débattent des questions langagières qui resurgissent, année après année.

Le 20ème Festival de Douarnenez sera l'occasion de dresser la carte contrainte et non exhaustive, des expériences audiovisuelles des Peuples Autochtones.

Rencontre des Peuples Autochtones.
- La programmation : Films récents de réalisateurs qui reviennent à Douarnenez, rencontres, confrontations. Avec notamment :

- des réalisateurs Autochtones d'Australie
des réalisateurs Amérindiens (Amérique du Nord, Centrale du Sud)
des réalisateurs du peuple Sane et des autres Peuples de l'Asie
des réalisateurs issus de minorités d'Inde
- Les débats : évolution des situations, des revendications territoriales, linguistiques, culturelles, audiovisuelles, les médias et leur utilisation.
Avec un point Spécial Zapéistes du Chiapas.

Stage intensif de langue bretonne tous niveaux.
Le week-end de Pâques, 29-30 et 31 mars 1997.

L'association Skol ar Emsav (enseignement du breton pour adultes) et le centre Amzer Nevez organisent fin mars un stage intensif de langue bretonne, 14 heures de cours réparties du samedi 29 à 14h (accueil à Amzer Nevez - départ de Rennes à midi) au lundi 31 mars à 18h au centre culturel Amzer Nevez de Plouezec (56).

Tarif (comportant les cours, l'hébergement complet et la balade à l'île de Groix) : 600 F + 50 F (pohéson) soit 650 F par stagiaire (salarié). Tarif dégressif pour les lycéens, étudiants, et chômeurs : 450 F. Les enfants des stagiaires seront pris en charge par des animateurs bénévolement (3 à 12 ans) au centre même (trais de séjour et animation 250 F le week-end).

Attention ! date limite : lundi 24 mars 1997 à Skol ar Emsav, 3 rue Hoche, 35000 Rennes. 02.99.38.75.83.

Nantes et la Bretagne. Quinze siècles d'histoire.

Nantes-Histoire et Skol Vreizh.

Cette réunion en un ouvrage des conférences données à Nantes, en 1995-1996, au cinéma Bretagne cotinée avec le dixième anniversaire de l'association Nantes-Histoire. En 1998, Alain Croix et Robert Durand proposent à ceux qui dans la cité «lori» de l'histoire de se réunir pour échanger sur leur métier et pour réfléchir aux moyens de faire connaître à un large public les interrogations, les cheminement, les résultats de leurs travaux, ou les sentiments historiques ou chercheurs d'une autre discipline. D'emblée, en effet, Nantes-Histoire s'adresse aussi à des géographes, sociologues, juristes, scientifiques, journalistes... qui amènent leurs compétences propres au service de la recherche historique. Cette pluridisciplinarité voulue est une des caractéristiques de l'association. Il s'agit au fond, dans une perspective démocratique, de rendre compte de l'usage fait de ce patrimoine commun que sont les traces de notre passé, ces matériaux de la construction historique.

Ce nouveau livre est la sixième production de Nantes-Histoire. Il réunit, dans une réflexion sur l'identité d'une ville et d'une région, ceux qui ont tous accepté de participer à cette démarche associative : sept d'entre eux viennent d'ailleurs parmi les premiers membres de Nantes-Histoire. Cette adhésion et cette permanence sont peut-être les signes de la pertinence de l'initiative prise il y a dix ans à Nantes.

Le cycle des conférences de l'année 1995-1996 ayant pour thème «Nantes et la Bretagne», Nantes-Histoire a immédiatement songé à Skol Vreizh pour la publication de ces communications. Rappellons, pour ceux qui l'ignoraient, que Skol Vreizh (L'École bretonne) n'est pas une maison d'édition commerciale, mais la branche pédagogique du mouvement culturel breton Ar Falz. Association «Lor 1901» à but non lucratif. Skol Vreizh a pour vocation de faire mieux connaître le patrimoine culturel breton, notamment par la publication de nombreux travaux à caractère pédagogique destinés non pas aux seuls enseignants mais à tout le grand public.

Une commune démarche associative, un même souci d'éducation populaire ont tout naturellement rapproché Nantes-Histoire de cet «éditeur». Et ce n'est pas non plus un hasard si, parmi les sacs auteurs de ce livre, six sont déjà connus comme collaborateurs d'un ou de plusieurs ouvrages publiés chez Skol Vreizh.

Certains rencontres sont locales : celle de Nantes-Histoire et de Skol Vreizh (voir ci-dessus).

Déjà GUYVARCH et Jean GUIFFAN
Nantes et la Bretagne. Livre de 208 pages, Relié Format : 15 x 21 cm. Couverture cartonnée avec rabat. Souscription : 125 F (au lieu de 140 F) franco de port. Skol Vreizh, 20 rue de Kercoff, 29600 Morlaix. Tél. 02.98.82.17.20. Fax 02.98.82.02.38.

Toute l'histoire de Bretagne.

Depuis plus de 25 ans, la Commission Histoire des Editions Skol Vreizh travaille sur une Histoire de la Bretagne et des Pays Celtiques en six volumes et près de 1 500 pages d'ouvrages illustrés.

Le succès de ces ouvrages est tel que l'ensemble des éditions et rééditions constamment remanées, enrichies des dernières découvertes archéologiques et historiques dépasse les 100 000 exemplaires vendus à ce jour.

Encouragés par cet accueil, les Editions Skol Vreizh proposent un nouvel ouvrage intitulé Toute l'histoire de Bretagne en un volume de 800 pages, cartonné, relié, format maniable (15 cm x 21 cm) et dans une mise en page soignée.

Rédigée par une équipe d'historiens attachés aux Universités de Brest, Nantes et Rennes, cette œuvre collective doit s'enrichir une fois de plus de votre référence.

Toute l'histoire de Bretagne. Livre de 800 pages. Relié. Format : 15 x 21 cm. Couverture cartonnée. Quadrochrome.

Les courts-métrages : un choix établi en partenariat avec le Festival du Court-Métrage de Clermont-Ferrand, ou une première sélection y est présentée (février 97).

Les rencontres/réflexions : deux rendez-vous matinaux avec cinéastes et ethnologues pour approcher «la représentation des peuples minorés».

Une programmation Skol WERNER HERZOG.

Peuples minorés et nationalismes en Europe.

Des solidarités internationales à l'ethnocentrisme, des citoyens du monde aux identitarismes exotiques : autant de façons de décliner son appartenance.

Une programmation de films, emblématiques ou coups de cœur, sur les Peuples d'Europe et leurs rapports au nationalisme (parmi lesquels le Peuple Basque, les Citadins des Bretons, les Irlandais, les Ecosais, les «Yugoslaves», les Communautés immigrées, les Tsiganes, et aussi... la Padme !).

Des questions - les visions et perspectives semblent parfois confuses, et leur traitement médiatique ne nous éclaire que trop faiblement. Alors, quels projets de société recourent les revendications identitaires ? Pour quelles solidarités ?

Les «citoyens du monde».

Des regards sur celles qui, à travers le monde, luttent contre l'exclusion, les mégalites, le fascisme... de l'Inde à la Palestine, de l'Algérie au Guatemala, les combats de celles qui, un jour, ont décidé de changer le cours de leurs destins, de celles qui font avancer les mentalités.

Une sélection qui se veut volontairement ouverte. Ou l'invitation peut venir avec solidarité, et se conjuguer au féminin.

Bretagne et Cinéma.

Depuis 1978, le Festival de Cinéma de Douarnenez est la vitrine annuelle de l'audiovisuel en Bretagne. Combinaison sélection des productions réalisées en Bretagne dans l'année écoulée, rencontres professionnelles (réalisateurs, producteurs, historiens), films hors-convention, dressent un portrait de la production de cet en Bretagne.

Hélène Schaffer
service de presse : 01.40.18.06.75.

Collège Le Goffic de Lannion. La vidéo en breton

S'il te plaît, apprends-nous à faire un film.

En mai dernier, les élèves de la classe de quatrième B du collège Goffic Le Goffic et leur professeur de breton, Pierrick Le Dantec, se sont essayés à la réalisation d'une vidéo sous la direction d'Alain Vormore et de Jean-Marie Le Monnier.

Le projet des élèves était de réaliser un film à l'occasion d'un voyage de fin d'année au pays de Galles. Cette vidéo avait pour but de comparer les systèmes éducatifs breton et gallois. Trois cultures communes à ces deux régions - une langue Celte toujours étudiée et parlée, Pierrick Le Dantec et ses élèves ne connaissant rien à la vidéo, Alain Vormore et Jean-Marie Le Monnier se sont chargés, l'un de l'apprentissage pratique et l'autre de la maîtrise de l'écriture vidéo. Le film est maintenant réalisé et se trouve à l'étape du montage. C'est une expérience très enrichissante, pour les jeunes et pour leur professeur, que tous ont envie de poursuivre. Le projet d'une série de portraits en breton semble légitime toutes les énergies.

Il est important de faire des vidéos en breton pour renforcer le lien entre les générations et pouvoir garder des traces orales et visuelles. Il est bien d'enrichir les jeunes à la vidéo. Alain Vormore et Jean-Marie Le Monnier ont beaucoup d'expérience dans le travail d'analyse film au niveau de l'écriture et rapporte beaucoup au travail écrit demandé aux élèves. «La vidéo appartient au monde de tous les jours, mais nous ne voyons que le produit fini. Mes élèves sont beaucoup plus critiques vis-à-vis de nos produits vidéos depuis qu'ils ont participé au tournage et au montage de ce film. Parmi les élèves, Jean-Marie et Sébastien ont donné leurs impressions. «Vor un plateau, ça fait bizarre parce qu'on assiste aux différentes étapes. C'est impressionnant de resumer une journée en trois minutes de film et d'avoir, de devoir tout retaper» ils ont en effet un regard plus critique sur tout ce qui touche à la vidéo, une autre vision du monde comme le petit garçon après sa visite sur la terre. (Lu vidéo, le bulletin de l'après Vidéo).

Ar Vro o kinnig labour

Ar 17 a viz Meurzh, kevredad kevredigezhioù sevenadurel brezhonek Kemper...
- ar sekretouriezh (ebardizh testennoù, skriverezh izhin...)
- an urzhiaerezh (skridtretezh, kontouriezh eoun, merezh fichen-naoueg...)

Priz Coop Breizh.

A l'occasion de son quarantième anniversaire, Coop Breizh décernera le prix «Coop Breizh au Cœur de la Musique Bretonne»...
Cette production devra s'inspirer directement de la tradition instrumentale et/ou chantée de Bretagne.



Staj brezhoneg gant Kanevedenn.

Un devezhiad kentelioù brezhoneg a vo aozet e Brest d'ar sadorn 8 a viz meurzh 1997 gant ar gevredigezh Kanevedenn...
- 17 a viz Meurzh: Kevredad kevredigezhioù sevenadurel brezhonek Kemper...

Staj emstummañ
Ur staj emstummañ a vo aozet gant KEAV - SAE - UCB

En Amzer Nevez Soñj, 1270 Planvour, pgg 97.86.32.08, fax 97.86.39.77, d'ar sadorn 1 hag ar sul 2 a viz meurzh...
- Aozet e vo evit an dud a par komz, lenn ha skrivañ mat awalc'h dija, evit summañ tud da gelemn, evit kelennerien ivez eta.

C.E. cherche prof. de breton.

Comité d'Établissement recherche professeur de breton pour 2 groupes d'environ 12-15 personnes, les lundis de 16h30 à 19h. Niveau débutant pour la majorité.

Activités culturelles bretonnes à Paris.

- 22 février : Stage de guitare avec Soig Siberil, 75. Mission Bretonne.
- 22 février : Concert Soig Siberil (guitare celtique), 75. Mission Bretonne.
- 22 février : Fest-noz (Strollan, Koskerien, Ivoas-Riou, Ar Faucheur, Bot-G), 94. Villejuif, Esp. Congr. «Les Esselières».

«La course contre la montre est engagée»

Chers compatriotes, les vœux et souhaits de Y. Puillandre pour 97 m'amenent à tirer quelques réflexions...
La politique est pour moi la finalisation d'une conscience collective identitaire, qui se construit simultanément dans de multiples domaines.



Staj sevenezh e Klour Karnoed

gagné, contrairement à un certain optimisme ambiant (notamment avec l'intégration de Diwan). Les 3 000 scolarisés des diverses filières ne passent rien par rapport aux 600 000 locuteurs que l'Ankou va bientôt moissonner.

Une course contre la montre est engagée. La Bretagne, c'est aussi une seconde langue, le gallo, qui malgré le remarquable travail de certains, crève dans une quasi-indifférence.

Concernant la culture, il y a indéniablement un regain que traduit la vitalité de la musique, des fest-noz, des bagadoù, des maisons d'éditions.

Essayoñs deñs da contrivañtre c'ho dezidiour que n'otro pays peul exister par lui-même. Ou sont les diuz les Boléro, Pinault et autres patrons à réclamer la Bretagne unifiée ? Quel poids réellement à la Basse-Bretagne au Conseil Régional ?

La Haute-Bretagne, c'est aussi des gens (je parle toujours du breton de base) qui ne se reconnaissent pas toujours pleinement Breton.

Le peuple breton n'a toujours pas juridiquement de reconnaissance par l'état français. Rien ne différencie actuellement un Breton d'un Provençal ou d'un Parisien. Pourtant l'égalité républicaine a bien des limites.

Voilà pour l'essentiel des principes de base. Il reste d'autres questions, telles : les fameuses syndicats breton(s) transmettant les appareils et partis parisiens, des médias bretons indépendants d'information et de contre-pouvoir.

Le combat pour la langue a produit de significatives avancées ces dernières décennies, mais rien n'est

Autre constat, que les partis politiques bretons soient clairs dans leur terminologie, car nos détracteurs français ou francophiles savent exploiter ce flou sémantique. Autonomie, lutte nationale, Europe des nations... Il y a peut-être des mots, pour la base non affranchie, qui font peur dans un premier temps.

Pour conclure, je dirais que je ne vois pas ce qui aujourd'hui va moter le Breton moyen à voter breton alors qu'il a toujours voté pour un parti français.

Restons pragmatiques, ne faisons pas de la politique conceptuelle. La Bretagne, c'est avant tout ceux qui y vivent, notamment la jeunesse qui l'avenir lui appartient le plus.

Salutations les meilleures.

Ch. D.

C'est clair et NET.

«Les Français sont jacobins, cartésiens, centralisateurs, c'est tout le contraire du réseau.»

Ce diagnostic est de Joël de Rosnay, le directeur de la stratégie à la Cité des sciences et de l'industrie.

C'est dans les colonnes de «Libération» cahier multimedia - du vendredi 7 février 1997, que Joël de Rosnay a tenté d'expliquer pourquoi la France fait figure d'incorrigible réfractaire à la «société de l'information».

D'autre part, et ceci n'engage que moi, la diabolisation excessive d'Internet n'est sans doute pas étrangère à ces résultats. Or le fait, même virtuel, la Démocratie n'a jamais été un proche «cousin» du jacobinisme...

FK - Paris, le 11.02.97

Feist-deiz e Ploufragan.

D'ar sul 16 a viz meurzh, adalek 20.30 e vo aozet gant S.K.V. (señerien ha kanerien Veizh) a-gevret gant ar strollad dafis St Herve-Ploufragan ur fest-deiz er sal St Herve e Ploufragan.

Kaset e vo ar traoù da bern gant : Gauswin, Pascal Eliesse, Senerien ha Kanerien S.K.V. Mont e-barzh 25 eur.

Mont e-barzh 25 eur.

GOULENN EMEZELAN / DEMANDE D'ADHESION

Vous voulez participer à la lutte du peuple breton, adhérez à EMGANN !
Fellout a ra deoc'h kemer perzh e stourm har pobl, deuit e-barzh EMGANN !

Inv / Nom Micher / Métier Age / Qad
Chomlec'h / Adresse Tél / Pellg

A remplir à votre convenance / Responñit diouzh ho c'hoant
Da gas da / A envoyer à : EMGANN - BP 71 - 22202 Gwengamp Cedex

Gouel Broadel ar Brezhoneg.

LOUARGAD - 17 • 18 a VIZ MAE.



hommage à GLENMOR

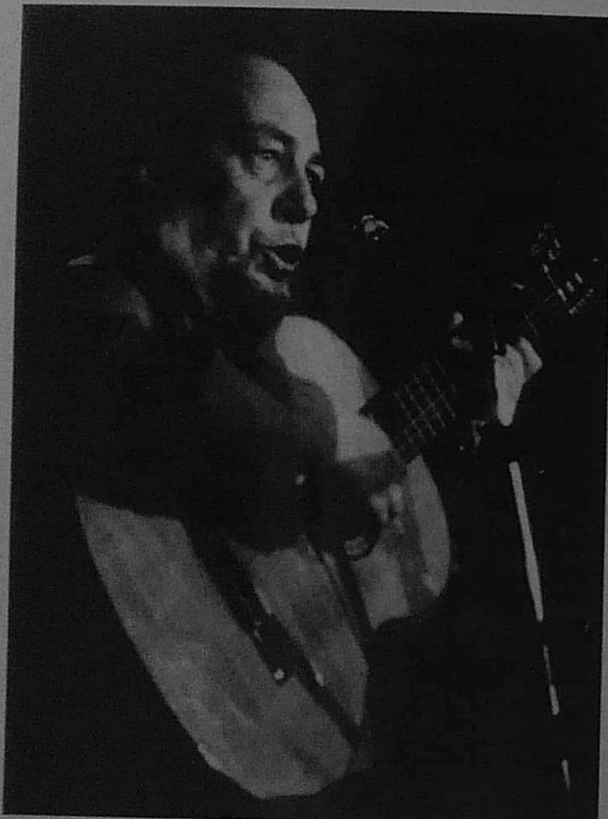


Photo Louis Blouec

Avec : Gilles Servat

Patrick Ewen

Manu Lannhuel

Bernez Tangi

Mona Jaouen

Kristen Nikolaz

Andrez ar Gouilh

Katell

Fañch Bernard

Alain Rouquette

Laurence Meillarec

Bernard Benoit

et près de 300 sonneurs !

ENOR DA C'H / GLENMOR !

Fête Nationale de la Langue Bretonne - 17 • 18 mai à Louargad (Tregor)

ADKOMANANT - KOMANANT ● Réabonnement - Abonnement

150 L ar bloaz (evit Breizh hag ar broioù sujet d'ar stad c'hall) 170 L e lec'h all - Skoazell : 200 L da vihanañ

Anv/Nom

Raganv/Prénom

Chomlec'h/Adresse

Da gas da/A envoyer à : EMGANN, BP 71 - 22202 GWENGAMP CEDEX

Notre fax : 96.44.09.24.